



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-30,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics,

Vu la délibération n°2022/039 en date du 23 juin 2022 approuvant le passage de la Communauté de Communes Terres de Bresse à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 et adoption du règlement budgétaire et financier,

Le règlement budgétaire financier est un document formalisant les règles internes relatives à la gestion budgétaire et comptable d'une collectivité.

Le règlement budgétaire et financier est obligatoirement adopté par les groupements de plus de 3 500 habitants, à l'occasion de chaque renouvellement général des membres de l'organe délibérant, avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement. Valable tout au long de la mandature, il peut néanmoins être révisé.

Le règlement budgétaire et financier est libre de forme mais il doit obligatoirement prévoir :

- Les modalités de gestion interne des AP, des AE et des CP notamment les règles relatives à la caducité des AP et AE, hormis pour les AP et AE de dépenses imprévues qui sont caduques à la clôture de l'exercice dès lors qu'elles n'ont pas été engagées au cours de l'exercice.
- Les modalités d'information de l'assemblée délibérante sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice (BP, BS et DM).

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier de la Communauté de
tel qu'annexé à la présente délibération, pour la durée du mandat en cours.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS



Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 071-200071538-20260604-2026_052D-DE



Terres de Bresse
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 071-200071538-20260604-2026_052D-DE



Préface

I - Le cadre juridique du budget communal

- Article 1 : La définition du budget
- Article 2 : Les grands principes budgétaires et comptables
- Article 3 : La présentation et le vote du budget
- Article 4 : Le débat d'orientation budgétaire
- Article 5 : La modification du budget

II - L'exécution budgétaire

- Article 6 : L'exécution des dépenses avant l'adoption du budget
- Article 7 : Le circuit comptable des recettes et des dépenses
- Article 8 : Le délai global de paiement
- Article 9 : Les dépenses obligatoires
- Article 10 : Les opérations de fin d'exercice
- Article 11 : La clôture de l'exercice budgétaire

III- Les régies

- Article 12 : La régie d'avance
- Article 13 : La régie de recettes
- Article 14 : Le suivi et le contrôle des régies

IV- La gestion pluriannuelle

- Article 15 : La définition des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
- Article 16 : Le vote des AP/CP
- Article 17 : La révision des AP/CP
- Article 18 : AP votées par opération

V- Les provisions

- Article 19 : La constitution des provisions

VI- L'actif et le passif

- Article 20 : La gestion patrimoniale
- Article 21 : La gestion des immobilisations
- Article 22 : La gestion de la dette

VII- Le contrôle des collectivités territoriales exercé par la Cour des comptes

- Article 23 : Le contrôle juridictionnel
- Article 24 : Le contrôle non juridictionnel

Lexique

INTRODUCTION

Le règlement budgétaire et financier devient obligatoire avec le passage à la nomenclature comptable M57.

Celui-ci a pour objectif principal de clarifier et de rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes.

Il décrit notamment les processus financiers internes que la Communauté de Communes Terres de Bresse a mis en œuvre pour renforcer la cohérence de ses choix de gestion. Il permet également d'identifier le rôle stratégique de chacun des acteurs en présence. Les modalités de préparation et d'adoption du budget par l'organe délibérant ainsi que les règles de gestion par l'exécutif des autorisations de programme et d'engagement sont par ailleurs des éléments obligatoires du règlement.

Le présent règlement sera actualisé en cas de besoin et en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

La Communauté de Communes TERRES DE BRESSE est engagée depuis de nombreuses années, dans une démarche visant à la fois à :

- ↳ moderniser les processus comptables et budgétaires notamment via le recours à la dématérialisation dès 2013,
- ↳ optimiser la gestion des finances publiques en mettant en place des outils de prévision, d'analyse,
- ↳ développer une culture de bonne gestion et de sensibilisation aux enjeux des finances publiques par la mise en place de budget par service, le développement d'une comptabilité analytique, d'une analyse des coûts, l'élaboration de process interne notamment une procédure achat.

I- Le cadre juridique du budget

Article 1 : La définition du budget

Le budget de la communauté de communes est proposé par Monsieur le Président et voté par le conseil communautaire.

Le budget primitif est voté par le conseil communautaire au plus tard le 15 avril, ou le 30 avril en période de renouvellement des organes délibérants (article L1612-2 du CGCT).

Le budget est l'acte par lequel le conseil communautaire prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'un exercice :

- En dépenses : les crédits votés sont limitatifs ; les engagements ne peuvent être validés que si des crédits ont été mis en place ;
- En recettes : les crédits sont évaluatifs ; les recettes réalisées peuvent être supérieures aux prévisions.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune des sections est présentée en équilibre en dépenses et en recettes.

Le budget primitif est composé de :

- Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe.
- Les budgets annexes sont votés par le conseil communautaire et doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (ZA, assainissement...). La Communauté de Communes Terres de Bresse dispose de quatre budgets annexes : ZA Bois Bernoux à Cuisery, ZA Ouroux St Germain, ZA Romenay et assainissement (M49).

- Les budgets autonomes sont établis par d'autres établissements publics locaux rattachés à la collectivité. Ils n'y en a pas pour la communauté de communes.

Le budget primitif est accompagné d'un rapport de présentation. Ce document présente le budget dans son contexte économique et réglementaire et en détaille la ventilation par services.

Le budget est constitué de l'ensemble des décisions budgétaires annuelles ou pluriannuelles se déclinant en budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS) et décisions modificatives (DM).

Le budget est envoyé sous forme dématérialisée aux services de l'Etat.

Article 2 : Les grands principes budgétaires et comptables

Le principe d'annualité budgétaire correspond au fait que le budget prévoit les recettes et autorise les dépenses pour un exercice budgétaire se déroulant du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. La loi prévoit cependant une exception pour les budgets locaux selon laquelle le budget peut être voté jusqu'au 15 avril, et au plus tard le 30 avril, en cas de période de renouvellement des exécutifs locaux.

Ce principe d'annualité comprend certains aménagements justifiés par le principe de continuité budgétaire :

- Les reports de crédits dit Restes à réaliser : les dépenses engagées mais non mandatées vis-à-vis d'un tiers à la fin de l'exercice sont reportées sur l'exercice suivant pour permettre le paiement des dépenses.
- La période dite de « journée complémentaire » : cette période correspond à la journée comptable du 31 décembre prolongée jusqu'au 31 janvier permettant de comptabiliser pendant un mois supplémentaire, en section de fonctionnement, des dépenses correspondant à des services rendus par la collectivité avant le 31 décembre ou de comptabiliser des recettes correspondant à des droits acquis avant cette date et permettant aussi l'exécution des opérations d'ordre de chacune des sections.
- La gestion en autorisation de programme et crédits de paiement : gestion autorisée pour les opérations d'investissement permettant de programmer des engagements dont le financement et la réalisation sont exécutés sur plusieurs années.

Le principe d'unité budgétaire : toutes les recettes et les dépenses doivent figurer dans un document budgétaire unique : le budget général de la collectivité.

Le principe d'universalité budgétaire : toutes les opérations de dépenses et de recettes doivent être indiquées dans leur intégralité dans le budget.

Le principe de non affectation : Les recettes ne doivent pas être affectées à des dépenses particulières.

Des dérogations à ce principe sont aussi prévues par la loi et concernent :

- Les recettes sont affectées à une dépense particulière, conformément à des textes législatifs ou réglementaires.
- Les subventions d'équipement affectées au financement d'un équipement.
- Les recettes qui financent une opération pour compte de tiers.

Le principe de spécialité budgétaire : spécialisation des crédits par chapitre groupant des dépenses et des recettes en fonction de leur nature ou de leur destination.

Les principes d'équilibre et de sincérité : ils impliquent une évaluation sincère des dépenses et des recettes ainsi qu'un équilibre entre les recettes et les dépenses inscrites au budget et entre les deux sections (fonctionnement et investissement). Le remboursement de la dette doit être exclusivement assuré par les recettes propres de la collectivité et non par l'emprunt.

La séparation de l'ordonnateur et du comptable implique des rôles distincts pour ces deux acteurs publics.

- L'ordonnateur : le Président de la communauté de communes, en charge de la gestion du mandatement et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes de la communauté de communes.

- Le comptable public : agent de la Direction générale des finances publiques, en charge de l'exécution du paiement, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, du recouvrement des recettes ainsi que du paiement des dépenses de la communauté de communes. Il contrôle alors les différentes étapes concernant les dépenses et les recettes effectuées par l'ordonnateur.

Tous ces principes permettent d'assurer une intervention efficace du conseil communautaire dans la procédure budgétaire et d'organiser une gestion transparente des deniers publics. En cas de non-respect de ces principes, la communauté de communes encourt des sanctions prévues par la loi.

Article 3 : La présentation et le vote du budget

La communauté de communes applique la nomenclature comptable M57 qui comporte un double classement des opérations, par nature et par fonction. Le classement des opérations par nature se divise en deux catégories : les dépenses et les recettes. Le classement des opérations par fonction permet d'établir une distinction des recettes et des dépenses selon leur destination ou leur affectation. Il est obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Lorsque que le budget est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction ; lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée par nature.

La communauté de communes Terres de Bresse vote son budget et ses budgets annexes par nature. Ses présentations sont donc complétées par une présentation fonctionnelle. Le budget principal est également sous-divisé en chapitres et articles. La communauté de communes Terres de Bresse vote également ses budgets par chapitre pour le fonctionnement et par opération pour l'investissement.

Le budget contient également des annexes présentant notamment la situation patrimoniale ainsi que divers engagements de la collectivité.

Le budget est établi en deux sections comprenant chacune des dépenses et des recettes (article L.1612-22 du CGCT).

La section de fonctionnement regroupe essentiellement les dépenses de gestion courante, les dépenses de personnel et les intérêts de la dette, les dotations aux amortissements ; elle dispose de ressources définitives et régulières composées principalement du produit de la fiscalité locale, des dotations reçues de l'Etat et de produits des services intercommunaux.

La section d'investissement retrace les opérations qui affectent le patrimoine de la Communauté de commune et son financement ; on y retrouve en dépenses : les opérations d'immobilisations, le remboursement de la dette en capital et en recettes : des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, le Fonds de compensation de la TVA et aussi les nouveaux emprunts.

La communauté de communes a jusqu'à présent choisi de voter son budget N avec intégration des résultats N-1.

En cas de modification du calendrier budgétaire impliquant un vote du budget N avant que l'exercice concerné ne débute (par exemple, vote du budget N en décembre de l'exercice N-1, afin qu'il puisse s'appliquer dès le 1er janvier de l'année N), une reprise des résultats N-1 à l'occasion d'un budget supplémentaire adopté au cours de l'année N sera nécessaire.

Article 4 : Le débat d'orientation budgétaire

Conformément à l'article L5211-36 les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire (DOB) ne s'appliquent qu'aux établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Ce débat porte sur les orientations générales du budget et doit se tenir dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget par l'assemblée délibérante. Celui-ci doit faire l'objet d'une délibération distincte de celle du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire est accompagné d'un rapport d'orientation budgétaire renforcée dans les communes de plus de 10 000 habitants puisque le ROB présente la présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

L'obligation d'information a été renforcée par l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter :

- Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- Un objectif d'évolution du besoin annuel de financement

Le DOB a vocation à renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les évolutions et les priorités de la situation financière de la collectivité.

La communauté de communes Terres de Bresse n'est pas concernée car pas de commune de plus de 3 500 habitants.

Article 5 : La modification du budget

Elle peut intervenir soit :

- Par virement de crédits (VC) : hors les cas où le conseil communautaire a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le Président peut effectuer des virements d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre (article L1612-28 du CGCT). Le référentiel budgétaire et comptable M57 permet de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, si l'assemblée délibérante l'y a autorisé, au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, limite fixée à l'occasion de la délibération adoptant la M57. Néanmoins, cette possibilité ne s'applique pas aux dépenses de personnel.
- Par décision modificative (DM) : lorsqu'un virement de crédits fait intervenir deux chapitres budgétaires différents, celui-ci nécessite alors une inscription en décision modificative (article L.1612-11 du CGCT). Suite à la mise en place de la M57, les DM ne seront obligatoires que pour les virements de chapitre à chapitre au-delà du seuil autorisé de la fongibilité asymétrique.

La DM fait partie des documents budgétaires votés par le conseil communautaire qui modifie ponctuellement le budget initial dans le but d'ajuster les prévisions en cours d'année, tant en dépenses qu'en recettes.

Le nombre de DM est laissé au libre arbitre de chaque collectivité territoriale.

II- L'exécution budgétaire

Article 6 : L'exécution des dépenses avant l'adoption du budget

L'article L.1612-1 du CGCT dispose que le président est en droit, du 1er janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses en section de fonctionnement (hors autorisations d'engagement (AE)) dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, le Président peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (hors autorisation de programme (AP)), sous réserve de l'autorisation de l'assemblée délibérante précisant le montant et l'affectation des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme ou d'engagement, le président peut, selon l'article L1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices

antérieurs, dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par l'autorisation de programme ou d'engagement.

Article 7 : Le circuit comptable des recettes et des dépenses

L'engagement constitue la première étape du circuit comptable en dépenses. C'est un acte par lequel la communauté de communes crée ou constate à son encontre une obligation qui entraînera une charge (engagement juridique). Il résulte de la signature d'un contrat, d'une convention, d'un marché, d'un simple bon de commande, ...

L'engagement préalable est **obligatoire** dans l'application financière en dépenses, quelle que soit la section (fonctionnement ou investissement). Il permet de constater l'engagement juridique et de réserver les crédits correspondants ; il précède la signature d'un contrat ou d'une convention, ainsi que l'envoi des bons de commande aux fournisseurs.

L'engagement permet de répondre à 4 objectifs essentiels :

- vérifier l'existence de crédits sur les bonnes lignes budgétaires
- déterminer les crédits disponibles
- rendre compte de l'exécution du budget
- générer les opérations de clôture

L'engagement n'est pas obligatoire en recettes. En revanche, la pratique de l'engagement en recettes est un véritable outil d'aide à la gestion et au suivi des recettes.

La signature des engagements juridiques est de la compétence exclusive de l'ordonnateur, à savoir le Président ou la directrice générale des services par délégation.

La liquidation constitue la deuxième étape du circuit comptable en dépenses comme en recettes. Elle correspond à la vérification de la réalité de la dette et à l'arrêt du montant de la dépense. Après réception de la facture, la certification du service fait est attestée au regard de l'exécution des prestations effectuées ou de la livraison des fournitures commandées par le service gestionnaire.

Le mandatement des dépenses et l'ordonnancement des recettes : Le service des finances valide les propositions de mandats ou de titres après vérification de la cohérence et contrôle de l'exhaustivité des pièces justificatives obligatoires. Puis il émet l'ensemble des pièces comptables règlementaires (mandats, titres et bordereaux) qui permettent au comptable public d'effectuer le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

En recette, les titres sont émis, soit avant encaissement avec l'édition d'un avis de somme à payer, soit après l'encaissement pour régularisation.

A titre dérogatoire, le mandatement peut être effectué après paiement (prélèvements, remboursement de dette,...) pour certaines dépenses avec l'autorisation du comptable public.

Le paiement de la dépense est effectué par le comptable public rattaché à la Direction générale des finances publiques, lorsque toutes les opérations ont été effectuées par l'ordonnateur de la communauté de communes, et après avoir réalisé son contrôle de régularité portant sur la qualité de l'ordonnateur, la disponibilité des crédits, l'imputation, la validité de la créance et le caractère libératoire du règlement.

Article 8 : Le délai global de paiement

Les collectivités locales sont tenues de respecter un délai global de paiement auprès de leurs fournisseurs et prestataires de service. Ce délai global de paiement a été modernisé par le droit de l'Union Européenne, avec notamment la Directive 2011/7 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, qui a été transposée en droit français par la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 pour laquelle il existe un décret d'application du 31 mars 2013. Ce délai global de paiement est de 30 jours pour les collectivités locales. Ces 30 jours sont divisés en deux : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable public.

Ce délai global de paiement court à compter de la date de réception de la facture, ou dans le cas où la facture est reçue mais les prestations et livraisons non exécutées ou non achevées, à la date de livraison ou de réalisation des

prestations. Dans le cas d'un solde de marché, le délai de paiement commence à compter de la date de réception par le maître d'ouvrage du décompte général et définitif signé par l'entreprise titulaire.

Ce délai global de paiement peut être suspendu si la demande de paiement adressée à la communauté de communes n'est pas conforme aux obligations légales et contractuelles du créancier. Cette suspension démarre à compter de la notification motivée de l'ordonnateur au fournisseur ou prestataire concerné et reprend lorsque la collectivité reçoit la totalité des éléments manquants et irréguliers.

Article 9 : Les dépenses obligatoires

Au sein de la communauté de communes, certaines dépenses sont rendues obligatoires par la loi selon l'article L.2321-1 du CGCT. Il s'agit, par exemple, de la rémunération des agents, des contributions et cotisations sociales y afférentes.

Article 10 : Les opérations de fin d'exercice

Les opérations de fin d'exercice permettent de respecter le principe budgétaire d'annualité et le principe d'indépendance des exercices basés sur la notion de droits constatés et notamment sur le rattachement des charges et des produits de l'exercice.

Les rattachements correspondent à des charges ou produits inscrits à l'exercice budgétaire en cours pour leur montant estimé, ayant donné lieu à service fait avant le 31 décembre du même exercice et pour lesquels le mandatement ne sera possible que lors de l'exercice suivant (exemple : facture non parvenue). Ces mandatements peuvent alors être effectués au budget de l'exercice suivant par la communauté de communes.

La communauté de communes peut limiter ce rattachement à des opérations ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice, laissée à son appréciation, à condition d'appliquer la permanence des méthodes. La communauté de communes Terres de Bresse a décidé de limiter les rattachements aux charges et aux produits faisant l'objet d'un engagement supérieur ou égal à 100,00 €.

Les reports de crédits se distinguent des rattachements. En effet, les rattachements ne visent que la seule section de fonctionnement afin de dégager le résultat comptable de l'exercice alors que les reports de crédits sont possibles pour les deux sections du budget.

Ils correspondent aux dépenses engagées mais non mandatées lors de l'exercice budgétaire en cours. Ces reports sont alors inscrits au budget de l'exercice suivant par la communauté de communes.

Article 11 : La clôture de l'exercice budgétaire

Parmi les documents budgétaires composant le budget, le compte administratif et le compte de gestion sont des documents qui viennent rendre compte de l'exécution budgétaire d'un exercice.

Le compte administratif matérialise la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 décembre de l'année, il reprend les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente alors les résultats comptables de l'exercice budgétaire et contient le bilan comptable de la collectivité. Ce document est soumis au vote en conseil communautaire avant le 30 juin n+1. Le Président peut présenter le compte administratif mais ne prend pas part au vote.

Le compte de gestion est établi par le comptable public avant le 1er juin de l'année suivant l'exercice budgétaire en cours. Il comporte une balance générale de tous les comptes tenus par le comptable public ainsi que le bilan comptable de la collectivité, et a pour objet de retracer les opérations budgétaires qui correspondent à celles présentées dans le compte administratif. En effet, la présentation de ce compte de gestion est analogue à celle du compte administratif et les données chiffrées ont l'obligation d'être strictement égales au sein de ces deux comptes, puisque le conseil communautaire doit en constater la conformité.

Le calendrier de clôture défini avec la trésorerie nous permet d'obtenir le compte de gestion provisoire, au plus tard, au mois de février N+1.

Le conseil communautaire entend, débat et arrête le compte de gestion avant le compte administratif.

A partir de l'exercice budgétaire 2026, l'approbation des comptes des collectivités territoriales, de leurs établissements et leurs groupements est constituée par le vote de l'organe délibérant de la collectivité territoriale concernée. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière
- améliorer la qualité des comptes
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

III- Les régies

Seul le comptable de la Direction générale des finances publiques est habilité à régler les dépenses et recettes de la communauté de communes.

Ce principe connaît un aménagement avec les régies d'avances et de recettes qui permettent, pour des motifs d'efficacité du service public, à des agents placés sous l'autorité de l'ordonnateur et la responsabilité du comptable public, d'encaisser certaines recettes et de payer certaines dépenses.

La création d'une régie est de la compétence du conseil communautaire mais elle peut être déléguée au président. Lorsque cette compétence a été déléguée au président, les régies sont créées par arrêté.

L'avis conforme du comptable public est une formalité substantielle préalable à l'arrêté de création de la régie.

Article 12 : La régie d'avance

La régie d'avance permet au régisseur de payer certaines dépenses, énumérées dans l'acte de création de la régie. Pour cela, il dispose d'avances de fonds versées par le comptable public de la collectivité. Une fois les dépenses payées, l'ordonnateur établit un mandat au nom du régisseur et le comptable viendra ensuite s'assurer de la régularité de la dépense présentée au regard des pièces justificatives fournies par le régisseur et reconstituera l'avance qui a été faite au régisseur à hauteur des dépenses validées.

Article 13 : La régie de recettes

La régie de recettes permet au régisseur d'encaisser les recettes réglées par les usagers des services de la collectivité et énumérées dans l'acte de création de la régie. Le régisseur dispose pour se faire d'un fond de caisse permanent dont le montant est mentionné dans l'acte de régie. Le régisseur verse et justifie les sommes encaissées au comptable public au minimum une fois par mois et dans les conditions fixées par l'acte de régie.

Article 14 : Le suivi et le contrôle des régies

L'ordonnateur, au même titre que le comptable public, est chargé de contrôler le fonctionnement des régies et l'activité des régisseurs. Il peut s'agir d'un contrôle, sur pièces, sur place.

Afin d'assurer leur fonctionnement correct et régulier, un référent « régies » qui est généralement le responsable du service finances est placé pour coordonner le suivi et l'assistance des régies, ainsi que l'organisation des contrôles conjoints avec le comptable public.

Les régisseurs sont tenus de signaler sans délai au référent « régies » des difficultés de tout ordre qu'ils pourraient rencontrer dans l'exercice de leur mission.

En sus des contrôles sur pièces qu'il exerce lors de la régularisation des écritures, le comptable public exerce ses vérifications sur place avec ou sans le service des finances. Il est tenu compte, par l'ensemble des intervenants dans le processus, de ses observations contenues dans les rapports de vérification.

IV – La gestion pluriannuelle

Article 15 : La définition des autorisations de programme et des crédits de paiement

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit aussi la possibilité de recourir à l'autorisation de programme pour les dépenses d'investissement.

Cette modalité de gestion permet à la communauté de communes de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées. Ces autorisations de programme portent sur les grandes priorités communautaires.

Les crédits de paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Ils reprennent les engagements délibérés par le conseil communautaire sur les programmes d'investissement réalisés sur plusieurs années du fait du coût important des opérations mais aussi de la durée des travaux et de leur importance stratégique pour la communauté de communes.

Article 16 : Le vote des AP/CP

Le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 impliquera, au 1er janvier 2023, une gestion nouvelle des AP/CP.

En matière de pluriannualité, le référentiel M57 permet l'affectation des autorisations de programme ou des autorisations d'engagement (AP ou AE) sur plusieurs chapitres.

L'assemblée délibérante est compétente pour voter, réviser ou annuler les AP.

Selon l'article L1612-29 du CGCT, les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Président. Elles sont votées par le conseil communautaire, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.

Seul le montant global de l'AP fait l'objet d'un vote. Une annexe budgétaire retrace le suivi pluriannuel de ces autorisations.

Dans tous les cas, une délibération annuelle relative aux AP sera présentée à l'approbation du conseil communautaire à l'adoption du budget. Cette délibération présentera d'une part un état des AP en cours et leurs éventuels besoins de révisions et d'autre part la création de nouvelles AP et les opérations y afférentes.

Article 17 : La révision des AP/CP

La révision d'une autorisation de programme consiste soit en une augmentation, soit en une diminution de la limite supérieure des dépenses autorisées par programme. Le montant de l'autorisation de programme peut alors être modifié.

La collectivité peut définir des règles de suppression d'autorisations devenues sans objet dans un délai prédéfini, elle peut également modifier les autorisations en fonction du rythme des réalisations des opérations pour éviter une déconnexion entre le montant des autorisations et le montant maximum des crédits de paiement inscrits au budget.

La révision des autorisations de programme ne sera alors autorisée que dans le cas d'une modification du montant d'une même autorisation correspondant à une priorité communautaire.

En effet, cette gestion en autorisations de programme et crédits de paiement implique un suivi strict et rigoureux des grandes opérations afférentes au plan pluriannuel d'investissement.

Les autorisations de programme demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Pour procéder à l'annulation d'une autorisation de programme, et conformément au principe de parallélisme des formes, la communauté de communes devra délibérer.

Article 18 : Autorisations de programme votées par opération.

La communauté de communes a également la possibilité de voter les AP par opération. Une opération est une opération d'acquisition d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et des frais d'études y afférents aboutissant à la réalisation d'un ou de plusieurs ouvrages de même nature. Celle-ci peut aussi comprendre des subventions d'équipement.

Pour ce vote par opération : il est affecté un numéro librement défini par l'entité à chacune des opérations.

Dans ce cas, les crédits de paiement doivent être votés en même temps qu'une autorisation et ventilés par exercice et au moins par chapitre budgétaire. Leur somme doit être égale au montant de l'autorisation.

V- Les provisions

En application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif.

Article 19 : La constitution des provisions

Les provisions sont des opérations d'ordre semi-budgétaires par principe et budgétaires sur option.

Elles sont obligatoires dans 3 cas :

- à l'apparition d'un contentieux
- en cas de procédure collective
- en cas de recouvrement compromis malgré les diligences du comptable.

Elles sont facultatives pour tous les autres risques et dépréciations. Le montant de la provision doit être enregistré dans sa totalité sur l'exercice au cours duquel le risque ou la perte de valeur est constaté.

La collectivité a la possibilité d'étaler la constitution d'une provision en dehors des 3 cas de provisions obligatoires.

Les provisions sont évaluées en fin d'exercice et sont réajustées au fur et à mesure de la variation des risques et éventuellement des charges.

VI- L'actif et le passif

Article 20 : La gestion patrimoniale

Les collectivités disposent d'un patrimoine dévoué à l'exercice de leur fonctionnement et compétences. Ce patrimoine nécessite une écriture retraçant une image fidèle, complète et sincère. La bonne tenue de cet inventaire participe à la sincérité de l'équilibre budgétaire et au juste calcul des recettes. Le patrimoine correspond à l'ensemble des biens meubles ou immeubles, matériels, immatériels ou financiers, en cours de production ou achevés, propriétés ou quasi propriété de la collectivité. Chaque élément de patrimoine est référencé sous un numéro d'inventaire unique qui identifie le compte de rattachement et qui est transmis au Comptable public, en charge de la tenue de l'actif de la collectivité. Tout mouvement en investissement doit faire référence à un numéro d'inventaire. Ces numéros sont référencés dans le logiciel comptable de la communauté de communes.

Article 21 : La gestion des immobilisations

Un bien est comptabilisé comme une immobilisation, s'il est destiné à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité territoriale, à augmenter la valeur et/ou la durée de vie du bien immobilisé, s'il est un élément identifiable, s'il est porteur d'avantages économiques futurs et correspond à un actif non générateur de trésorerie et ayant un potentiel de service et s'il est un élément contrôlé par la collectivité. C'est donc dans ce cas, qu'un numéro d'inventaire devra être attribué au bien.

Certaines immobilisations peuvent parfois être dépréciées, ce qui correspond à la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Le passage en M57 est sans conséquence sur le périmètre des amortissements, cependant le prorata temporis devra être appliqué s'agissant de leur comptabilisation. Ce principe implique un amortissement immédiat sur les nouvelles acquisitions.

Article 22 : La gestion de la dette

Pour compléter ses ressources, la communauté de communes peut recourir à l'emprunt pour des dépenses d'investissement uniquement. Les emprunts des collectivités territoriales auprès des établissements de crédit ou des sociétés de financement sont soumis à certaines conditions définies à l'article L.1611-3-1 du CGCT.

Le remboursement du capital emprunté correspond à une dépense d'investissement qui doit être inscrite au budget et couverte par des recettes propres. Il est donc impossible de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt. Ce remboursement doit être mentionné dans le compte administratif.

Le remboursement des intérêts est comptabilisé en fonctionnement dans le chapitre 66 « charges financières ». Le total de ces deux charges constitue l'annuité du remboursement de la dette.

Les engagements hors bilan qui correspondent à des droits et obligations susceptibles de modifier le montant ou la consistance du patrimoine, les engagements ayant des conséquences financières sur les exercices à venir ou encore les engagements subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, ne sont pas retracés dans le bilan, mais font l'objet d'un recensement dans les annexes du budget et du compte administratif.

VII – Le contrôle des collectivités territoriales exercé par la Cour des comptes

Article 23 : Le contrôle juridictionnel

La Cours Régionale des Comptes (CRC) contrôle la régularité des opérations faites par le comptable public. C'est le jugement des comptes des comptables publics.

Article 24 : Le contrôle non juridictionnel

La CRC assure un contrôle budgétaire pour garantir le respect des principes budgétaires pesant sur les collectivités (budget primitif adopté trop tardivement, absence d'équilibre réel du budget voté, défaut d'inscription d'une dépense obligatoire au budget, exécution du budget en déficit de 5%).

Elle assure également un contrôle de gestion en examinant la régularité et la qualité de gestion des collectivités.

Lexique :

Actif : les éléments du patrimoine d'un organisme (emploi) sont retracés à l'actif du bilan, qui se décompose en actif immobilisé (terrains, immeubles, etc...) et en actif circulant (stocks, créances, disponibilités, etc...). L'actif comporte les biens et les créances.

Amortissement : constatation budgétaire et comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause.

Annuité de la dette : montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement, additionné au montant du remboursement du capital qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement.

Autorisation de programme : montant supérieur des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements pluriannuels prévus par l'assemblée délibérante.

Crédits de paiement : limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programmes correspondantes. Ils sont seuls pris en compte pour l'appréciation du respect de la règle de l'équilibre.

Décision : la décision est un acte du président prise en vertu d'une délégation donnée précédemment par l'organe délibérant

Décision modificative : document budgétaire voté par le conseil communautaire retraçant les virements de crédits faisant intervenir deux chapitres budgétaires différents.

Délibération : action de délibérer en vue d'une décision. La délibération est une décision de l'organe délibérant.

Encours de la dette : stock des emprunts contractés par la collectivité à une date donnée.

Immobilisations : éléments corporels, incorporels et financiers qui sont destinés à servir de façon durable à l'activité de l'organisme. Elle ne se consomme pas par le premier usage.

Nomenclature ou plan de compte : cadre comptable unique servant de grille de classement à tous les intervenants (ordonnateurs, comptable, juge des comptes...) et destiné à prévoir, ordonner, constater, contrôler et consulter les opérations financières.

Provision : passif dont le montant ou l'échéance ne sont pas connus de manière précise.

Rattachements : méthode comptable imputant en section de fonctionnement à l'année toutes les charges et produits de celle-ci, si la facture n'est pas parvenue ou le titre émis.

Restes à réaliser : ils correspondent notamment en investissement, aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recette au 31 décembre de l'exercice N telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements. Les restes à réaliser sont repris dans le budget primitif de l'exercice N+1, ou dans le budget supplémentaire en même temps que les résultats cumulés de l'année N.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0

Date de la convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : COMPTES DE GESTION 2025 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ZONES ACTIVITES DU BOIS BERNOUX CUISERY, OUROUX/SAINT GERMAIN DU PLAIN ET ROMENAY

Après la présentation des budgets primitifs de l'exercice 2025 et des délibérations modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres, des bordereaux de mandats, des comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés de l'état de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état d'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que les receveurs ont repris dans les écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans ces écritures,

Considérant la régularité des écritures,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2026,
- 2- Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2025 en ce qui concerne les sections budgétaires,
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DECLARE** que les comptes de gestion CC Terres de Bresse Budget principal et 3 budgets annexes dressés pour l'exercice 2025 par les receveurs, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de votre part.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS


Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

CC TERRES DE BRESSE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Patricia TREFFOT
M Laurent ROSE-HANO
M Alexandre BON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 28/02/2025
DU 01/03/2025 AU 13/04/2025
DU 14/04/2025 AU 02/03/2026

Population 23186
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.


SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 9</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 11</u>
5 Annexe	13
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 14</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 17</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 18</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 19</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 23</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 33</u>

[2 Situation des valeurs inactives](#) Etat III-2 60
[4EME PARTIE : Page des signatures](#) 61

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	12 571,28
Subventions d'investissement versées	237,60	Neutralisations et régularisations	-2 360,95
Autres immobilisations incorporelles	208,78	Réserves	14 437,33
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 991,82
Terrains	949,92	Résultat de l'exercice	-210,99
Constructions	6 012,22	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	3 419,85
Réseaux et installations de voirie	19 092,61	TOTAL FONDS PROPRES (I)	29 848,34
Réseaux divers	0,48	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	177,92	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	97,98	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 114,44
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	79,75	Dettes financières et autres emprunts	18,53
Immobilisations financières (nettes)	262,83	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 132,97
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	27 120,10	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78,08
Stocks		Autres dettes non financières	7,26
Créances	172,51	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	85,34
Trésorerie	3 774,04	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 946,54	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 218,30
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	31 066,64	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	31 066,64

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

71500 - CC TERRES DE BRESSE

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		521 245,42	283 648,80	237 596,62	687 777,82
Autres immobilisations incorporelles		461 992,99	253 212,92	208 780,07	279 270,11
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		1 020 922,90	71 000,77	949 922,13	988 324,29
Constructions		7 666 754,40	1 654 538,14	6 012 216,26	4 297 423,90
Réseaux et installations de voirie		23 168 340,30	4 075 727,96	19 092 612,34	19 245 964,31
Réseaux divers		2 070,65	1 592,83	477,82	525,60
Installations techniques, agencements et matériel		2 539,11	2 539,11		
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		719 544,91	541 620,21	177 924,70	151 344,89
Immobilisations corporelles en cours		97 983,96		97 983,96	42 000,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		79 751,62		79 751,62	79 751,62
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		262 832,05		262 832,05	261 832,05
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		34 003 978,31	6 883 880,74	27 120 097,57	26 034 214,59

BILAN (en Euros)

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		54 338,74	1 204,30	53 134,44	56 918,72
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		119 370,86		119 370,86	94 805,13
Créances sur les autres débiteurs		1,84	1,84		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		173 711,44	1 206,14	172 505,30	151 723,85
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		3 774 037,61		3 774 037,61	4 565 643,62
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		3 774 037,61		3 774 037,61	4 565 643,62
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					4,02
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		37 951 727,36	6 885 086,88	31 066 640,48	30 751 586,08

BILAN (en Euros)

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		52 161,72	52 161,72
Fonds globalisés		4 397 248,42	4 021 386,70
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		918 692,39	712 489,34
Rattachées à un actif non amortissable		7 203 178,10	7 115 980,34
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-2 360 948,04	-2 356 054,44
RÉSERVES		14 437 325,64	14 437 325,64
REPORT A NOUVEAU		1 991 818,50	2 220 238,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-210 987,52	-228 419,79
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		3 419 847,08	3 419 847,08
TOTAL FONDS PROPRES (I)		29 848 336,29	29 394 954,88

BILAN (en Euros)

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 114 441,47	1 311 168,62
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		18 526,86	18 526,86
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 132 968,33	1 329 695,48
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		78 080,12	23 522,78
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		7 255,66	2 617,22
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		85 335,78	26 140,00
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 218 304,11	1 355 835,48
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,08	795,72
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		31 066 640,48	30 751 586,08

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	659,00	653,49
Participations	809,73	805,32
Compensations, autres attributions et autres participations	630,95	623,04
Dons et legs		0,10
Impôts et taxes	2 239,04	1 991,97
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	321,08	311,66
Produits des cessions d'actifs	9,50	
Autres produits de gestion	33,34	9,74
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	125,60	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	4,89	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	4 833,14	4 395,32
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	700,67	710,67
Charges de personnel	1 953,65	1 937,11
Indemnités des élus (et membres du CESR)	86,37	89,55
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	24,75	24,45
Impôts et taxes	34,26	37,23
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1 950,85	1 494,44
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	14,39	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	4 764,94	4 293,44

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	243,56	288,56
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	243,56	288,56
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-175,37	-186,68
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	35,62	41,74
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-35,62	-41,74
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-210,99	-228,42

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		658 997,59	653 490,57	5507.02
Participations		809 732,27	805 317,37	4414.90
Compensations, autres attributions et autres participations		630 950,00	623 039,00	7911.00
Dons et legs			100,00	-100.00
Impôts et taxes		2 239 044,96	1 991 974,84	247070.12
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		321 082,95	311 658,20	9424.75
Produits des cessions d'actifs		9 496,00		9496.00
Autres produits de gestion		33 344,20	9 741,80	23602.40
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		125 597,41		125597.41
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		4 893,60		4893.60
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		4 833 138,98	4 395 321,78	437817.20
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		700 666,67	710 671,01	-10004.34
Charges de personnel		1 953 654,03	1 937 106,57	16547.46
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 337 244,59	1 353 873,44	-16628.85
Dont charges sociales		616 409,44	583 233,13	33176.31
Indemnités des élus (et membres du CESR)		86 374,48	89 552,50	-3178.02
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		24 753,40	24 447,54	305.86
Impôts et taxes		34 255,59	37 226,12	-2970.53
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 950 847,09	1 494 437,92	456409.17
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		14 389,60		14389.60
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		4 764 940,86	4 293 441,66	471499.20
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		243 563,87	288 558,95	-44995.08
Dont ménages		1 200,00	5 000,00	-3800.00
Dont personnes morales de droit privé		88 767,40	132 373,96	-43606.56
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics		153 596,47	151 184,99	2411.48
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		243 563,87	288 558,95	-44995.08
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-175 365,75	-186 678,83	11313.08
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		35 621,77	41 740,96	-6119.19
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		35 621,77	41 740,96	-6119.19
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-35 621,77	-41 740,96	6119.19
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-210 987,52	-228 419,79	17432.27

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

71500 - CC TERRES DE BRESSE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 804 193,60	8 734 565,60	19 538 759,20
Titres de recette émis (b)	2 868 679,75	7 626 718,53	10 495 398,28
Réductions de titres (c)		559 243,11	559 243,11
Recettes nettes (d = b - c)	2 868 679,75	7 067 475,42	9 936 155,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 804 193,60	8 734 565,60	19 538 759,20
Mandats émis (f)	3 494 603,39	7 331 214,13	10 825 817,52
Annulations de mandats (g)	9 452,00	52 751,19	62 203,19
Dépenses nettes (h = f - g)	3 485 151,39	7 278 462,94	10 763 614,33
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	616 471,64	210 987,52	827 459,16

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	2 691 469,01		-616 471,64		2 074 997,37
Fonctionnement	1 991 818,50		-210 987,52		1 780 830,98
TOTAL I	4 683 287,51		-827 459,16		3 855 828,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
71510-ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
72000-ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB					
Investissement	-52 082,75		-20 768,15		-72 850,90
Fonctionnement	-14 894,85				-14 894,85
Sous-Total	-66 977,60		-20 768,15		-87 745,75
74000-ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB					
Investissement	33 091,71				33 091,71
Fonctionnement	-45 019,24				-45 019,24
Sous-Total	-11 927,53				-11 927,53
TOTAL II	-78 905,13		-20 768,15		-99 673,28
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 604 382,38		-848 227,31		3 756 155,07

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	200 000,00		200 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	1 000,00		1 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	687 092,00		687 092,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	888 092,00		888 092,00
Opération n° 10007	Opération d'équipement n° 10007	336 408,00		336 408,00
Opération n° 101	Opération d'équipement n° 101	57 000,00		57 000,00
Opération n° 40	Opération d'équipement n° 40	19 500,00		19 500,00
Opération n° 401	Opération d'équipement n° 401	19 500,00		19 500,00
Opération n° 41	Opération d'équipement n° 41	2 623 100,00		2 623 100,00
Opération n° 47	Opération d'équipement n° 47	125 000,00		125 000,00
Opération n° 49	Opération d'équipement n° 49	750 000,00	77 200,00	827 200,00
Opération n° 51	Opération d'équipement n° 51	5 100 000,00		5 100 000,00
Opération n° 56	Opération d'équipement n° 56	52 000,00		52 000,00
Opération n° 58	Opération d'équipement n° 58	5 000,00		5 000,00
Opération n° 700	Opération d'équipement n° 700	233 000,00		233 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	9 320 508,00	77 200,00	9 397 708,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 208 600,00	77 200,00	10 285 800,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 500,00	4 893,60	172 393,60
041	Opérations patrimoniales		346 000,00	346 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	167 500,00	350 893,60	518 393,60
TOTAL GENERAL		10 376 100,00	428 093,60	10 804 193,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	200 000,00	194 957,59		194 957,59	5 042,41
26	1 000,00	1 000,00		1 000,00	
27	687 092,00				687 092,00
SOUS-TOTAL	888 092,00	195 957,59		195 957,59	692 134,41
Opération n° 10007	336 408,00	203 379,55		203 379,55	133 028,45
Opération n° 101	57 000,00	1 001,88		1 001,88	55 998,12
Opération n° 40	19 500,00	5 244,09		5 244,09	14 255,91
Opération n° 401	19 500,00	7 610,83		7 610,83	11 889,17
Opération n° 41	2 623 100,00	507 655,66		507 655,66	2 115 444,34
Opération n° 47	125 000,00				125 000,00
Opération n° 49	827 200,00	821 218,32		821 218,32	5 981,68
Opération n° 51	5 100 000,00	1 308 849,67	9 452,00	1 299 397,67	3 800 602,33
Opération n° 56	52 000,00	20 965,32		20 965,32	31 034,68
Opération n° 58	5 000,00				5 000,00
Opération n° 700	233 000,00	182 806,82		182 806,82	50 193,18
SOUS-TOTAL	9 397 708,00	3 058 732,14	9 452,00	3 049 280,14	6 348 427,86
TOTAL	10 285 800,00	3 254 689,73	9 452,00	3 245 237,73	7 040 562,27
040	172 393,60	130 491,01		130 491,01	41 902,59
041	346 000,00	109 422,65		109 422,65	236 577,35
TOTAL	518 393,60	239 913,66		239 913,66	278 479,94
TOTAL GENERAL	10 804 193,60	3 494 603,39	9 452,00	3 485 151,39	7 319 042,21

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	400 646,00		400 646,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 054 663,00	77 200,00	3 131 863,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 405 000,00		1 405 000,00
024	Produits de cessions (recettes)		-9 496,00	-9 496,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 860 309,00	67 704,00	4 928 013,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 860 309,00	67 704,00	4 928 013,00
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	784 322,00		784 322,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 040 000,00	14 389,60	2 054 389,60
041	Opérations patrimoniales		346 000,00	346 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 824 322,00	360 389,60	3 184 711,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 691 469,00		2 691 469,00
TOTAL GENERAL		10 376 100,00	428 093,60	10 804 193,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	400 646,00	375 861,72		375 861,72	24 784,28
13	3 131 863,00	418 998,22		418 998,22	2 712 864,78
16	1 405 000,00				1 405 000,00
024	-9 496,00				-9 496,00
SOUS-TOTAL	4 928 013,00	794 859,94		794 859,94	4 133 153,06
TOTAL	4 928 013,00	794 859,94		794 859,94	4 133 153,06
021	784 322,00				784 322,00
040	2 054 389,60	1 964 397,16		1 964 397,16	89 992,44
041	346 000,00	109 422,65		109 422,65	236 577,35
TOTAL	3 184 711,60	2 073 819,81		2 073 819,81	1 110 891,79
001	2 691 469,00				2 691 469,00
TOTAL GENERAL	10 804 193,60	2 868 679,75		2 868 679,75	7 935 513,85

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	990 360,00		990 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 194 710,00		2 194 710,00
014	Atténuations de produits	2 233 582,00		2 233 582,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	436 720,00		436 720,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	35 782,00		35 782,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	2 700,00		2 700,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	2 000,00		2 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 895 854,00		5 895 854,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	784 322,00		784 322,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 040 000,00	14 389,60	2 054 389,60
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 824 322,00	14 389,60	2 838 711,60
TOTAL GENERAL		8 720 176,00	14 389,60	8 734 565,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	990 360,00	735 047,52	45 544,94	689 502,58	300 857,42
012	2 194 710,00	2 019 835,74	5,63	2 019 830,11	174 879,89
014	2 233 582,00	2 213 580,04		2 213 580,04	20 001,96
65	436 720,00	354 744,11	52,36	354 691,75	82 028,25
66	35 782,00	42 770,03	7 148,26	35 621,77	160,23
67	2 700,00				2 700,00
68	2 000,00	839,53		839,53	1 160,47
TOTAL	5 895 854,00	5 366 816,97	52 751,19	5 314 065,78	581 788,22
023	784 322,00				784 322,00
042	2 054 389,60	1 964 397,16		1 964 397,16	89 992,44
TOTAL	2 838 711,60	1 964 397,16		1 964 397,16	874 314,44
TOTAL GENERAL	8 734 565,60	7 331 214,13	52 751,19	7 278 462,94	1 456 102,66

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	6 000,00		6 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	308 000,00		308 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 936 930,00		1 936 930,00
731	Fiscalité locale	2 294 993,00		2 294 993,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 005 895,00		2 005 895,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 040,00		9 040,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		9 496,00	9 496,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 560 858,00	9 496,00	6 570 354,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 500,00	4 893,60	172 393,60
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	167 500,00	4 893,60	172 393,60
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 991 818,00		1 991 818,00
TOTAL GENERAL		8 720 176,00	14 389,60	8 734 565,60

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	6 000,00	20 756,40		20 756,40	-14 756,40
70	308 000,00	324 366,06	3 283,11	321 082,95	-13 082,95
73	1 936 930,00	2 635 706,00	555 960,00	2 079 746,00	-142 816,00
731	2 294 993,00	2 372 879,00		2 372 879,00	-77 886,00
74	2 005 895,00	2 099 679,86		2 099 679,86	-93 784,86
75	9 040,00	33 088,21		33 088,21	-24 048,21
77	9 496,00	9 751,99		9 751,99	-255,99
TOTAL	6 570 354,00	7 496 227,52	559 243,11	6 936 984,41	-366 630,41
042	172 393,60	130 491,01		130 491,01	41 902,59
TOTAL	172 393,60	130 491,01		130 491,01	41 902,59
002	1 991 818,00				1 991 818,00
TOTAL GENERAL	8 734 565,60	7 626 718,53	559 243,11	7 067 475,42	1 667 090,18

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	194 957,59		194 957,59
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	194 957,59		194 957,59
261	Titres de participation	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	195 957,59		195 957,59
Opération n° 204151210007	Bâtiments et installations	4 739,00		4 739,00
Opération n° 2042210007	Bâtiments et installations	109 152,42		109 152,42
Opération n° 2182810007	Autres matériels de transport	84 600,00		84 600,00
Opération n° 2183810007	Autre matériel informatique	2 073,83		2 073,83
Opération n° 218810007	Autres	2 814,30		2 814,30
SOUS-TOTAL OPERATION n° 10007	Opération d'équipement n° 10007	203 379,55		203 379,55
Opération n° 21838101	Autre matériel informatique	156,00		156,00
Opération n° 21848101	Autres matériels de bureau et mobiliers	845,88		845,88
SOUS-TOTAL OPERATION n° 101	Opération d'équipement n° 101	1 001,88		1 001,88
Opération n° 2183840	Autre matériel informatique	1 806,23		1 806,23
Opération n° 218840	Autres	3 437,86		3 437,86
SOUS-TOTAL OPERATION n° 40	Opération d'équipement n° 40	5 244,09		5 244,09
Opération n° 2188401	Autres	7 610,83		7 610,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 401	Opération d'équipement n° 401	7 610,83		7 610,83
Opération n° 2135141	Bâtiments publics	472 251,24		472 251,24
Opération n° 23841	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	35 404,42		35 404,42
SOUS-TOTAL OPERATION n° 41	Opération d'équipement n° 41	507 655,66		507 655,66
Opération n° 2175149	Réseaux de voirie	785 218,32		785 218,32
Opération n° 23849	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	36 000,00		36 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 49	Opération d'équipement n° 49	821 218,32		821 218,32
Opération n° 2131851	Autres bâtiments publics	1 218 026,48	9 452,00	1 208 574,48
Opération n° 23851	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	90 823,19		90 823,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 51	Opération d'équipement n° 51	1 308 849,67	9 452,00	1 299 397,67
Opération n° 2135156	Bâtiments publics	20 965,32		20 965,32
SOUS-TOTAL OPERATION n° 56	Opération d'équipement n° 56	20 965,32		20 965,32
Opération n° 21351700	Bâtiments publics	170 472,31		170 472,31
Opération n° 21848700	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 206,14		11 206,14
Opération n° 2188700	Autres	1 128,37		1 128,37
SOUS-TOTAL OPERATION n° 700	Opération d'équipement n° 700	182 806,82		182 806,82
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	3 058 732,14	9 452,00	3 049 280,14
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 254 689,73	9 452,00	3 245 237,73

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
13911	État et établissements nationaux	28 163,10		28 163,10
13912	Régions	24 444,28		24 444,28
13913	Départements	15 185,84		15 185,84
13916	Autres établissements publics locaux	2 500,00		2 500,00
13918	Autres	38 313,57		38 313,57
139361	Dotations d'équipement des territoires ruraux	16 990,62		16 990,62
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4 893,60		4 893,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 491,01		130 491,01
204413	Projets d'infrastructures d'intérêt national	3 179,00		3 179,00
21318	Autres bâtiments publics	36 585,00		36 585,00
21351	Bâtiments publics	33 658,65		33 658,65
21751	Réseaux de voirie	36 000,00		36 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	109 422,65		109 422,65
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	239 913,66		239 913,66
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 494 603,39	9 452,00	3 485 151,39

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	375 861,72		375 861,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	375 861,72		375 861,72
1313	Départements	5 250,00		5 250,00
1318	Autres	59 497,95		59 497,95
13241	Communes membres du GFP	87 197,76		87 197,76
13361	Dotation d'équipement des territoires ruraux	25 176,17		25 176,17
13362	Dotation de soutien à l'investissement local	241 876,34		241 876,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	418 998,22		418 998,22
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	794 859,94		794 859,94
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	794 859,94		794 859,94
2111	Terrains nus	116,00		116,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	14 273,60		14 273,60
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	69 593,35		69 593,35
28031	Frais d'études	695,44		695,44
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	26 945,00		26 945,00
28041482	Bâtiments et installations	439 470,21		439 470,21
28041512	Bâtiments et installations	3 610,62		3 610,62
280422	Bâtiments et installations	97 225,79		97 225,79
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	201,25		201,25
28128	Autres agencements et aménagements	20 683,94		20 683,94
281314	Bâtiments culturels et sportifs	7 303,48		7 303,48
281318	Autres bâtiments publics	93 844,54		93 844,54
281321	Immeubles de rapport	5 420,69		5 420,69
281351	Bâtiments publics	97 295,19		97 295,19
28138	Autres constructions	23 850,74		23 850,74
28151	Réseaux de voirie	9 144,19		9 144,19
281728	Autres agencements et aménagements	1 535,26		1 535,26
281751	Réseaux de voirie	964 040,46		964 040,46
2817534	Réseaux d'électrification	47,78		47,78
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	275,38		275,38
281828	Autres matériels de transport	37 418,88		37 418,88
281838	Autre matériel informatique	26 306,91		26 306,91
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 167,90		2 167,90
28185	Matériel de téléphonie	2 574,39		2 574,39
28188	Autres	20 356,17		20 356,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 964 397,16		1 964 397,16

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2111	Terrains nus	3 179,00		3 179,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	106 243,65		106 243,65
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	109 422,65		109 422,65
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 073 819,81		2 073 819,81
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 868 679,75		2 868 679,75

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	73 158,79	4 054,13	69 104,66
60611	Eau et assainissement	1 527,52		1 527,52
60612	Énergie - Électricité	43 719,26	3 502,81	40 216,45
60622	Carburants	10 163,71		10 163,71
60623	Alimentation	6 566,65		6 566,65
60628	Autres fournitures non stockées	8 368,88		8 368,88
60631	Fournitures d'entretien	2 354,65		2 354,65
60632	Fournitures de petit équipement	3 539,00		3 539,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	273,83		273,83
6064	Fournitures administratives	1 389,23		1 389,23
6068	Autres matières et fournitures.	5 324,34		5 324,34
611	Contrats de prestations de services	27 744,36		27 744,36
6132	Locations immobilières	3 587,48		3 587,48
61351	Matériel roulant	1 180,32	195,60	984,72
61358	Autres	6 741,34		6 741,34
61521	Terrains	4 200,00		4 200,00
615221	Bâtiments publics	7 217,39		7 217,39
615228	Autres bâtiments	251,50		251,50
615231	Voiries	21 143,86		21 143,86
615232	Réseaux	21 229,80		21 229,80
61551	Matériel roulant	4 502,95		4 502,95
61558	Autres biens mobiliers	1 704,24		1 704,24
6156	Maintenance	16 951,42	108,12	16 843,30
6161	Multirisques	9 550,24		9 550,24
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	68 033,93		68 033,93
6168	Autres	6 347,91		6 347,91
617	Études et recherches	46 740,00		46 740,00
6182	Documentation générale et technique	351,00		351,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 294,72		18 294,72
62268	Autres honoraires, conseils...	1 680,00		1 680,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 605,96		7 605,96
6231	Annonces et insertions	1 836,00		1 836,00
6234	Réceptions	2 200,76		2 200,76
6236	Catalogues et imprimés	82,00		82,00
6238	Divers	905,92		905,92
6241	Transports de biens	969,60		969,60

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	5 449,70		5 449,70
6251	Voyages, déplacements et missions	2 486,51		2 486,51
6261	Frais d'affranchissement	558,42	23,68	534,74
6262	Frais de télécommunications	13 884,19		13 884,19
627	Services bancaires et assimilés.	798,43		798,43
6281	Concours divers (cotisations...)	179 227,31	36 337,60	142 889,71
6283	Frais de nettoyage des locaux	43 384,78	1 323,00	42 061,78
6284	Redevance pour services rendus	358,00		358,00
62875	Aux communes membres du GFP	2 356,15		2 356,15
6288	Autres	41 388,37		41 388,37
63512	Taxes foncières	3 245,00		3 245,00
6358	Autres droits	4 295,10		4 295,10
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	177,00		177,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	735 047,52	45 544,94	689 502,58
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	9 339,24		9 339,24
6218	Autre personnel extérieur	9 541,95		9 541,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 060,35		1 060,35
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	22 297,80		22 297,80
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 180,34		3 180,34
64111	Rémunération principale	836 560,06		836 560,06
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	14 121,68		14 121,68
64113	NBI	6 911,54		6 911,54
64118	Autres indemnités.	168 619,57		168 619,57
64131	Rémunérations	313 386,42	5,63	313 380,79
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	3 302,28		3 302,28
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	3 276,37		3 276,37
64138	Primes et autres indemnités	8 600,41		8 600,41
6417	Rémunérations des apprentis	3 228,29		3 228,29
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 230,96		187 230,96
6453	Cotisations aux caisses de retraite	295 683,07		295 683,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 199,23		13 199,23
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 108,38		100 108,38
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	10 619,15		10 619,15
6474	Versements aux oeuvres sociales	9 541,00		9 541,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	27,65		27,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 019 835,74	5,63	2 019 830,11

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
739211	Attribution de compensation	1 943 998,16		1 943 998,16
739212	Dotation de solidarité communautaire	89 999,88		89 999,88
739221	FNGIR	179 582,00		179 582,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	2 213 580,04		2 213 580,04
65311	Indemnités de fonction	69 013,47		69 013,47
65313	Cotisations de retraite	2 898,87		2 898,87
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 249,17		14 249,17
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	212,97		212,97
657358	Autres groupements	153 596,47		153 596,47
65741	Ménages	1 200,00		1 200,00
65748	Autres personnes de droit privé	88 767,40		88 767,40
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	24 803,40	52,36	24 751,04
65888	Autres	2,36		2,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	354 744,11	52,36	354 691,75
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 391,33		37 391,33
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	5 378,70	7 148,26	-1 769,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	42 770,03	7 148,26	35 621,77
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	839,53		839,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	839,53		839,53
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 366 816,97	52 751,19	5 314 065,78
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	14 389,60		14 389,60
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 950 007,56		1 950 007,56
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 964 397,16		1 964 397,16
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 964 397,16		1 964 397,16
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 331 214,13	52 751,19	7 278 462,94

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 756,40		20 756,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	20 756,40		20 756,40
70632	A caractère de loisirs	184 274,81	3 283,11	180 991,70
7066	Redevances et droits des services à caractère social	133 310,25		133 310,25
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 750,00		6 750,00
70878	par des tiers	31,00		31,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	324 366,06	3 283,11	321 082,95
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	108 288,00		108 288,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	1 111 930,00		1 111 930,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	854 402,00		854 402,00
7358	Autres	561 086,00	555 960,00	5 126,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	2 635 706,00	555 960,00	2 079 746,00
73111	Impôts directs locaux	2 005 819,00		2 005 819,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	165 942,00		165 942,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	162 863,00		162 863,00
73118	Autres contributions directes	38 255,00		38 255,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	2 372 879,00		2 372 879,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	352 661,00		352 661,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	275 247,00		275 247,00
744	FCTVA	3 089,59		3 089,59
74611	DGD	28 000,00		28 000,00
74718	Autres	115 686,65		115 686,65
7473	Départements	17 834,00		17 834,00
7478142	Part prévention	17 766,85		17 766,85
7478222	Caisses d'allocations familiales	655 759,65		655 759,65
7478223	Organismes régis par le Code de la mutualité	2 685,12		2 685,12
74832	État - Compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale (CVAE et CFE)	570 441,00		570 441,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	56 639,00		56 639,00
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	715,00		715,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	3 155,00		3 155,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 099 679,86		2 099 679,86
752	Revenus des immeubles	9 386,62		9 386,62
75888	Autres	23 701,59		23 701,59
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 088,21		33 088,21
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	255,99		255,99
775	Produits des cessions d'immobilisations	9 496,00		9 496,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	9 751,99		9 751,99
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 496 227,52	559 243,11	6 936 984,41
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	4 893,60		4 893,60
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	125 597,41		125 597,41
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 491,01		130 491,01
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	130 491,01		130 491,01
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 626 718,53	559 243,11	7 067 475,42

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		52 161,72						52 161,72		52 161,72
10222	F.C.T.V.A.		4 021 386,70				375 861,72		4 397 248,42		4 397 248,42
1022	Sous Total compte 1022		4 021 386,70				375 861,72		4 397 248,42		4 397 248,42
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		3 419 847,08						3 419 847,08		3 419 847,08
102	Sous Total compte 102		7 493 395,50				375 861,72		7 869 257,22		7 869 257,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		14 437 325,64						14 437 325,64		14 437 325,64
106	Sous Total compte 106		14 437 325,64						14 437 325,64		14 437 325,64
10	Sous Total compte 10		21 930 721,14				375 861,72		22 306 582,86		22 306 582,86
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 220 238,29	228 419,79				228 419,79	2 220 238,29		1 991 818,50
11	Sous Total compte 11		2 220 238,29	228 419,79				228 419,79	2 220 238,29		1 991 818,50
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	228 419,79			228 419,79			228 419,79	228 419,79		0,00
12	Sous Total compte 12	228 419,79			228 419,79			228 419,79	228 419,79		0,00
1311	État et établissements nationaux		158 413,74						158 413,74		158 413,74
1312	Régions		99 934,85						99 934,85		99 934,85
1313	Départements		198 535,02				5 250,00		203 785,02		203 785,02
1316	Autres établissements publics locaux		20 000,00						20 000,00		20 000,00
1318	Autres		117 842,47				59 497,95		177 340,42		177 340,42
131	Sous Total compte 131		594 726,08				64 747,95		659 474,03		659 474,03
1321	État et établissements nationaux		1 634 981,32						1 634 981,32		1 634 981,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions		889 791,35						889 791,35		889 791,35
1323	Départements		2 458 746,32						2 458 746,32		2 458 746,32
13241	Communes membres du GFP		1 010 446,69				87 197,76		1 097 644,45		1 097 644,45
13248	Autres communes		8 336,62						8 336,62		8 336,62
1324	Sous Total compte 1324		1 018 783,31				87 197,76		1 105 981,07		1 105 981,07
13251	GFP de rattachement		23 496,32						23 496,32		23 496,32
13258	Autres groupements		62 718,94						62 718,94		62 718,94
1325	Sous Total compte 1325		86 215,26						86 215,26		86 215,26
1326	Autres établissements publics locaux		49 774,60						49 774,60		49 774,60
13278	Autres fonds européens		234 976,68						234 976,68		234 976,68
1327	Sous Total compte 1327		234 976,68						234 976,68		234 976,68
1328	Autres		389 196,69						389 196,69		389 196,69
132	Sous Total compte 132		6 762 465,53				87 197,76		6 849 663,29		6 849 663,29
13361	Dotation d'équipement des territoires ru		117 763,26				25 176,17		142 939,43		142 939,43
13362	Dotation de soutien à l'investissement I						241 876,34		241 876,34		241 876,34
1336	Sous Total compte 1336		117 763,26				267 052,51		384 815,77		384 815,77
133	Sous Total compte 133		117 763,26				267 052,51		384 815,77		384 815,77
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		235 159,46						235 159,46		235 159,46
13462	Dotation de soutien à l'investissement I		102 358,35						102 358,35		102 358,35

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1346	Sous Total compte 1346		337 517,81						337 517,81		337 517,81
134	Sous Total compte 134		337 517,81						337 517,81		337 517,81
1388	Autres		15 997,00						15 997,00		15 997,00
138	Sous Total compte 138		15 997,00						15 997,00		15 997,00
13911	État et établissements nationaux					28 163,10		28 163,10		28 163,10	
13912	Régions					24 444,28		24 444,28		24 444,28	
13913	Départements					15 185,84		15 185,84		15 185,84	
13916	Autres établissements publics locaux					2 500,00		2 500,00		2 500,00	
13918	Autres					38 313,57		38 313,57		38 313,57	
1391	Sous Total compte 1391					108 606,79		108 606,79		108 606,79	
139361	Dotation d'équipement des territoires ru					16 990,62		16 990,62		16 990,62	
13936	Sous Total compte 13936					16 990,62		16 990,62		16 990,62	
1393	Sous Total compte 1393					16 990,62		16 990,62		16 990,62	
139	Sous Total compte 139					125 597,41		125 597,41		125 597,41	
13	Sous Total compte 13		7 828 469,68			125 597,41	418 998,22	125 597,41	8 247 467,90		8 121 870,49
1641	Emprunts en euros		1 304 020,36			194 957,59		194 957,59	1 304 020,36		1 109 062,77
164	Sous Total compte 164		1 304 020,36			194 957,59		194 957,59	1 304 020,36		1 109 062,77
165	Dépôts et cautionnements reçus		18 526,86						18 526,86		18 526,86
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		7 148,26	7 148,26	5 378,70			7 148,26	12 526,96		5 378,70

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1688	Sous Total compte 1688		7 148,26	7 148,26	5 378,70			7 148,26	12 526,96		5 378,70
168	Sous Total compte 168		7 148,26	7 148,26	5 378,70			7 148,26	12 526,96		5 378,70
16	Sous Total compte 16		1 329 695,48	7 148,26	5 378,70	194 957,59		202 105,85	1 335 074,18		1 132 968,33
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	2 289 966,47				4 893,60		2 294 860,07		2 294 860,07	
193	Autres neutralisations et régularisation	66 087,97						66 087,97		66 087,97	
19	Sous Total compte 19	2 356 054,44				4 893,60		2 360 948,04		2 360 948,04	
	Total classe 1	2 584 474,23	33 309 124,59	235 568,05	233 798,49	325 448,60	794 859,94	3 145 490,88	34 337 783,02	2 486 545,45	33 678 837,59
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	388 609,28						388 609,28		388 609,28	
2031	Frais d'études	3 477,20			3 477,20			3 477,20	3 477,20		0,00
203	Sous Total compte 203	3 477,20			3 477,20			3 477,20	3 477,20		0,00
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	404 175,00						404 175,00		404 175,00	
20413	Sous Total compte 20413	404 175,00						404 175,00		404 175,00	
2041482	Bâtiments et installations	439 470,21			439 470,21			439 470,21	439 470,21		0,00
204148	Sous Total compte 204148	439 470,21			439 470,21			439 470,21	439 470,21		0,00
20414	Sous Total compte 20414	439 470,21			439 470,21			439 470,21	439 470,21		0,00
2041512	Bâtiments et installations	2 134,00			2 134,00	4 739,00		6 873,00	2 134,00	4 739,00	
204151	Sous Total compte 204151	2 134,00			2 134,00	4 739,00		6 873,00	2 134,00	4 739,00	
20415	Sous Total compte 20415	2 134,00			2 134,00	4 739,00		6 873,00	2 134,00	4 739,00	
2041	Sous Total compte 2041	845 779,21			441 604,21	4 739,00		850 518,21	441 604,21	408 914,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20422	Bâtiments et installations	80 801,28			80 801,28	109 152,42		189 953,70	80 801,28	109 152,42	
2042	Sous Total compte 2042	80 801,28			80 801,28	109 152,42		189 953,70	80 801,28	109 152,42	
204413	Projets d'infrastructures d'intérêt nati					3 179,00		3 179,00		3 179,00	
20441	Sous Total compte 20441					3 179,00		3 179,00		3 179,00	
2044	Sous Total compte 2044					3 179,00		3 179,00		3 179,00	
204	Sous Total compte 204	926 580,49			522 405,49	117 070,42		1 043 650,91	522 405,49	521 245,42	
2051	Concessions et droits similaires	73 383,71						73 383,71		73 383,71	
205	Sous Total compte 205	73 383,71						73 383,71		73 383,71	
20	Sous Total compte 20	1 392 050,68			525 882,69	117 070,42		1 509 121,10	525 882,69	983 238,41	
2111	Terrains nus	315 193,69					3 295,00	315 193,69	3 295,00	311 898,69	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	16 661,58					14 273,60	16 661,58	14 273,60	2 387,98	
2115	Terrains bâtis	20 365,42						20 365,42		20 365,42	
2118	Autres terrains	433 915,96						433 915,96		433 915,96	
211	Sous Total compte 211	786 136,65					17 568,60	786 136,65	17 568,60	768 568,05	
2128	Autres agencements et aménagements	203 379,77						203 379,77		203 379,77	
212	Sous Total compte 212	203 379,77						203 379,77		203 379,77	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	312 197,16						312 197,16		312 197,16	
21318	Autres bâtiments publics	3 227 067,88				1 254 611,48	9 452,00	4 481 679,36	9 452,00	4 472 227,36	
2131	Sous Total compte 2131	3 539 265,04				1 254 611,48	9 452,00	4 793 876,52	9 452,00	4 784 424,52	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21321	Immeubles de rapport	367 691,60						367 691,60		367 691,60	
2132	Sous Total compte 2132	367 691,60						367 691,60		367 691,60	
21351	Bâtiments publics	941 627,96				697 347,52		1 638 975,48		1 638 975,48	
2135	Sous Total compte 2135	941 627,96				697 347,52		1 638 975,48		1 638 975,48	
2138	Autres constructions	875 662,80						875 662,80		875 662,80	
213	Sous Total compte 213	5 724 247,40				1 951 959,00	9 452,00	7 676 206,40	9 452,00	7 666 754,40	
2151	Réseaux de voirie	182 883,82						182 883,82		182 883,82	
2158	Autres installations, matériel et outill	2 539,11						2 539,11		2 539,11	
215	Sous Total compte 215	185 422,93						185 422,93		185 422,93	
21713	Terrains aménagés autres que voirie	2 917,12						2 917,12		2 917,12	
2171	Sous Total compte 2171	2 917,12						2 917,12		2 917,12	
21728	Autres agencements et aménagements	46 057,96						46 057,96		46 057,96	
2172	Sous Total compte 2172	46 057,96						46 057,96		46 057,96	
21751	Réseaux de voirie	22 164 238,16				821 218,32		22 985 456,48		22 985 456,48	
217534	Réseaux d'électrification	2 070,65						2 070,65		2 070,65	
21753	Sous Total compte 21753	2 070,65						2 070,65		2 070,65	
2175	Sous Total compte 2175	22 166 308,81				821 218,32		22 987 527,13		22 987 527,13	
21788	Autres	2 120,29						2 120,29		2 120,29	
2178	Sous Total compte 2178	2 120,29						2 120,29		2 120,29	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
217	Sous Total compte 217	22 217 404,18				821 218,32		23 038 622,50		23 038 622,50	
2181	Installations générales, agencements et	6 555,03						6 555,03		6 555,03	
21828	Autres matériels de transport	216 477,47				84 600,00		301 077,47		301 077,47	
2182	Sous Total compte 2182	216 477,47				84 600,00		301 077,47		301 077,47	
21838	Autre matériel informatique	93 316,06				4 036,06		97 352,12		97 352,12	
2183	Sous Total compte 2183	93 316,06				4 036,06		97 352,12		97 352,12	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	60 858,73				12 052,02		72 910,75		72 910,75	
2184	Sous Total compte 2184	60 858,73				12 052,02		72 910,75		72 910,75	
2185	Matériel de téléphonie	7 421,16						7 421,16		7 421,16	
2188	Autres	217 116,73				14 991,36		232 108,09		232 108,09	
218	Sous Total compte 218	601 745,18				115 679,44		717 424,62		717 424,62	
21	Sous Total compte 21	29 718 336,11				2 888 856,76	27 020,60	32 607 192,87	27 020,60	32 580 172,27	
2313	Constructions	42 000,00						42 000,00		42 000,00	
231	Sous Total compte 231	42 000,00						42 000,00		42 000,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobili					162 227,61	106 243,65	162 227,61	106 243,65	55 983,96	
23	Sous Total compte 23	42 000,00				162 227,61	106 243,65	204 227,61	106 243,65	97 983,96	
248	Autres mises en affectation	79 751,62						79 751,62		79 751,62	
24	Sous Total compte 24	79 751,62						79 751,62		79 751,62	
261	Titres de participation	5 000,00				1 000,00		6 000,00		6 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
26	Sous Total compte 26	5 000,00				1 000,00		6 000,00		6 000,00	
27638	Autres établissements publics	256 832,05						256 832,05		256 832,05	
2763	Sous Total compte 2763	256 832,05						256 832,05		256 832,05	
276	Sous Total compte 276	256 832,05						256 832,05		256 832,05	
27	Sous Total compte 27	256 832,05						256 832,05		256 832,05	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		110 235,86				69 593,35		179 829,21		179 829,21
28031	Frais d'études		2 781,76	3 477,20			695,44	3 477,20	3 477,20		0,00
2803	Sous Total compte 2803		2 781,76	3 477,20			695,44	3 477,20	3 477,20		0,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati		188 615,00				26 945,00		215 560,00		215 560,00
280413	Sous Total compte 280413		188 615,00				26 945,00		215 560,00		215 560,00
28041482	Bâtiments et installations			439 470,21			439 470,21	439 470,21	439 470,21		0,00
2804148	Sous Total compte 2804148			439 470,21			439 470,21	439 470,21	439 470,21		0,00
280414	Sous Total compte 280414			439 470,21			439 470,21	439 470,21	439 470,21		0,00
28041512	Bâtiments et installations		1 511,58	2 134,00			3 610,62	2 134,00	5 122,20		2 988,20
2804151	Sous Total compte 2804151		1 511,58	2 134,00			3 610,62	2 134,00	5 122,20		2 988,20
280415	Sous Total compte 280415		1 511,58	2 134,00			3 610,62	2 134,00	5 122,20		2 988,20
28041	Sous Total compte 28041		190 126,58	441 604,21			470 025,83	441 604,21	660 152,41		218 548,20
280422	Bâtiments et installations		48 676,09	80 801,28			97 225,79	80 801,28	145 901,88		65 100,60
28042	Sous Total compte 28042		48 676,09	80 801,28			97 225,79	80 801,28	145 901,88		65 100,60

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804	Sous Total compte 2804		238 802,67	522 405,49			567 251,62	522 405,49	806 054,29		283 648,80
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		73 182,46			201,25			73 383,71		73 383,71
280	Sous Total compte 280		425 002,75	525 882,69		637 741,66		525 882,69	1 062 744,41		536 861,72
28128	Autres agencements et aménagements		24 217,31			20 683,94			44 901,25		44 901,25
2812	Sous Total compte 2812		24 217,31			20 683,94			44 901,25		44 901,25
281314	Bâtiments culturels et sportifs		137 887,57			7 303,48			145 191,05		145 191,05
281318	Autres bâtiments publics		476 794,19			93 844,54			570 638,73		570 638,73
28131	Sous Total compte 28131		614 681,76			101 148,02			715 829,78		715 829,78
281321	Immeubles de rapport		215 912,26			5 420,69			221 332,95		221 332,95
28132	Sous Total compte 28132		215 912,26			5 420,69			221 332,95		221 332,95
281351	Bâtiments publics		213 965,93			97 295,19			311 261,12		311 261,12
28135	Sous Total compte 28135		213 965,93			97 295,19			311 261,12		311 261,12
28138	Autres constructions		382 263,55			23 850,74			406 114,29		406 114,29
2813	Sous Total compte 2813		1 426 823,50			227 714,64			1 654 538,14		1 654 538,14
28151	Réseaux de voirie		75 961,20			9 144,19			85 105,39		85 105,39
28158	Autres installations, matériel et outill		2 539,11						2 539,11		2 539,11
2815	Sous Total compte 2815		78 500,31			9 144,19			87 644,50		87 644,50
28171	Terrains de gisement		1 385,64		-1 385,64						0,00
281728	Autres agencements et aménagements		24 564,26			1 535,26			26 099,52		26 099,52

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28172	Sous Total compte 28172		24 564,26				1 535,26		26 099,52		26 099,52
281751	Réseaux de voirie		3 025 196,47		1 385,64		964 040,46		3 990 622,57		3 990 622,57
2817534	Réseaux d'électrification		1 545,05				47,78		1 592,83		1 592,83
281753	Sous Total compte 281753		1 545,05				47,78		1 592,83		1 592,83
28175	Sous Total compte 28175		3 026 741,52		1 385,64		964 088,24		3 992 215,40		3 992 215,40
281788	Autres		2 120,29						2 120,29		2 120,29
28178	Sous Total compte 28178		2 120,29						2 120,29		2 120,29
2817	Sous Total compte 2817		3 054 811,71				965 623,50		4 020 435,21		4 020 435,21
28181	Installations générales, agencements et		4 572,29				275,38		4 847,67		4 847,67
281828	Autres matériels de transport		133 906,65				37 418,88		171 325,53		171 325,53
28182	Sous Total compte 28182		133 906,65				37 418,88		171 325,53		171 325,53
281838	Autre matériel informatique		58 848,78				26 306,91		85 155,69		85 155,69
28183	Sous Total compte 28183		58 848,78				26 306,91		85 155,69		85 155,69
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		57 491,46				2 167,90		59 659,36		59 659,36
28184	Sous Total compte 28184		57 491,46				2 167,90		59 659,36		59 659,36
28185	Matériel de téléphonie		4 846,77				2 574,39		7 421,16		7 421,16
28188	Autres		190 734,34				20 356,17		211 090,51		211 090,51
2818	Sous Total compte 2818		450 400,29				89 099,63		539 499,92		539 499,92
281	Sous Total compte 281		5 034 753,12				1 312 265,90		6 347 019,02		6 347 019,02

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		5 459 755,87	525 882,69			1 950 007,56	525 882,69	7 409 763,43		6 883 880,74
	Total classe 2	31 493 970,46	5 459 755,87	525 882,69	525 882,69	3 169 154,79	2 083 271,81	35 189 007,94	8 068 910,37	34 003 978,31	6 883 880,74
4011	Fournisseurs		12 112,08	708 083,89	711 796,03			708 083,89	723 908,11		15 824,22
401	Sous Total compte 401		12 112,08	708 083,89	711 796,03			708 083,89	723 908,11		15 824,22
4041	Fournisseurs d'immobilisations			2 916 136,62	2 945 240,41			2 916 136,62	2 945 240,41		29 103,79
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		3 777,72		29 374,39				33 152,11		33 152,11
4047	Sous Total compte 4047		3 777,72		29 374,39				33 152,11		33 152,11
404	Sous Total compte 404		3 777,72	2 916 136,62	2 974 614,80			2 916 136,62	2 978 392,52		62 255,90
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		7 632,98	7 632,98				7 632,98	7 632,98		0,00
40	Sous Total compte 40		23 522,78	3 631 853,49	3 686 410,83			3 631 853,49	3 709 933,61		78 080,12
411	Redevables	43 520,23		316 244,84	312 970,82			359 765,07	312 970,82	46 794,25	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	736,96		9 386,62	9 110,82			10 123,58	9 110,82	1 012,76	
4161	Créances douteuses	10 219,09		18 258,11	21 945,47			28 477,20	21 945,47	6 531,73	
416	Sous Total compte 416	10 219,09		18 258,11	21 945,47			28 477,20	21 945,47	6 531,73	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	2 807,21			2 807,21			2 807,21	2 807,21		0,00
418	Sous Total compte 418	2 807,21			2 807,21			2 807,21	2 807,21		0,00
41	Sous Total compte 41	57 283,49		343 889,57	346 834,32			401 173,06	346 834,32	54 338,74	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 090 074,82	1 090 074,82			1 090 074,82	1 090 074,82		0,00
42	Sous Total compte 42			1 090 074,82	1 090 074,82			1 090 074,82	1 090 074,82		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			366 000,36	366 000,36			366 000,36	366 000,36		0,00
437	Autres organismes sociaux			461 092,70	461 092,70			461 092,70	461 092,70		0,00
43	Sous Total compte 43			827 093,06	827 093,06			827 093,06	827 093,06		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable			87 197,76	87 197,76			87 197,76	87 197,76		0,00
441	Sous Total compte 441			87 197,76	87 197,76			87 197,76	87 197,76		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			14 411,83	14 411,83			14 411,83	14 411,83		0,00
442	Sous Total compte 442			14 411,83	14 411,83			14 411,83	14 411,83		0,00
44311	Dépenses			179 743,30	179 743,30			179 743,30	179 743,30		0,00
44312	Recettes - Amiable			555 960,00	555 960,00			555 960,00	555 960,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431			735 703,30	735 703,30			735 703,30	735 703,30		0,00
44321	Dépenses			2 940,85	2 940,85			2 940,85	2 940,85		0,00
4432	Sous Total compte 4432			2 940,85	2 940,85			2 940,85	2 940,85		0,00
44331	Dépenses			1 136,42	1 136,42			1 136,42	1 136,42		0,00
4433	Sous Total compte 4433			1 136,42	1 136,42			1 136,42	1 136,42		0,00
44341	Dépenses			1 313 769,56	1 316 187,76			1 313 769,56	1 316 187,76		2 418,20
4434	Sous Total compte 4434			1 313 769,56	1 316 187,76			1 313 769,56	1 316 187,76		2 418,20
44351	Dépenses			901 163,67	901 163,67			901 163,67	901 163,67		0,00
4435	Sous Total compte 4435			901 163,67	901 163,67			901 163,67	901 163,67		0,00
44361	Dépenses			2 055,50	2 055,50			2 055,50	2 055,50		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4436	Sous Total compte 4436			2 055,50	2 055,50			2 055,50	2 055,50		0,00
44371	Dépenses			2 110,80	2 110,80			2 110,80	2 110,80		0,00
4437	Sous Total compte 4437			2 110,80	2 110,80			2 110,80	2 110,80		0,00
44381	Dépenses		2 485,77	9 346,01	11 411,52			9 346,01	13 897,29		4 551,28
4438	Sous Total compte 4438		2 485,77	9 346,01	11 411,52			9 346,01	13 897,29		4 551,28
443	Sous Total compte 443		2 485,77	2 968 226,11	2 972 709,82			2 968 226,11	2 975 195,59		6 969,48
447	Autres impôts, taxes et versements assim			26 606,42	26 606,42			26 606,42	26 606,42		0,00
44	Sous Total compte 44		2 485,77	3 096 442,12	3 100 925,83			3 096 442,12	3 103 411,60		6 969,48
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	82 877,60		24 565,73				107 443,33		107 443,33	
4512	Compte de rattachement avec... (à subdiv	11 927,53						11 927,53		11 927,53	
451	Sous Total compte 451	94 805,13		24 565,73				119 370,86		119 370,86	
45	Sous Total compte 45	94 805,13		24 565,73				119 370,86		119 370,86	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			9 496,00	9 496,00			9 496,00	9 496,00		0,00
462	Sous Total compte 462			9 496,00	9 496,00			9 496,00	9 496,00		0,00
466	Excédents de versement		131,45	3 027,82	2 969,58			3 027,82	3 101,03		73,21
46711	Autres comptes créditeurs			493 973,76	493 973,76			493 973,76	493 973,76		0,00
4671	Sous Total compte 4671			493 973,76	493 973,76			493 973,76	493 973,76		0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable			5 157,94	5 157,94			5 157,94	5 157,94		0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	1,84						1,84		1,84	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	1,84		5 157,94	5 157,94			5 159,78	5 157,94	1,84	
467	Sous Total compte 467	1,84		499 131,70	499 131,70			499 133,54	499 131,70	1,84	
4686	Charges à payer				212,97				212,97		212,97
468	Sous Total compte 468				212,97				212,97		212,97
46	Sous Total compte 46	1,84	131,45	511 655,52	511 810,25			511 657,36	511 941,70		284,34
4711	Versements des régisseurs			8 254,84	8 254,84			8 254,84	8 254,84		0,00
4712	Virements réimputés			1 178,13	1 178,13			1 178,13	1 178,13		0,00
47131	Versements sur contributions directes			4 254 547,00	4 254 547,00			4 254 547,00	4 254 547,00		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			736 196,00	736 196,00			736 196,00	736 196,00		0,00
47134	Subventions			326 840,70	326 840,70			326 840,70	326 840,70		0,00
47138	Autres		102,00	2 372 994,82	2 372 892,90			2 372 994,82	2 372 994,90		0,08
4713	Sous Total compte 4713		102,00	7 690 578,52	7 690 476,60			7 690 578,52	7 690 578,60		0,08
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		693,72	4 544,53	3 850,81			4 544,53	4 544,53		0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			555 960,00	555 960,00			555 960,00	555 960,00		0,00
47141	Sous Total compte 47141		693,72	560 504,53	559 810,81			560 504,53	560 504,53		0,00
4714	Sous Total compte 4714		693,72	560 504,53	559 810,81			560 504,53	560 504,53		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			3 034,70	3 034,70			3 034,70	3 034,70		0,00
471	Sous Total compte 471		795,72	8 263 550,72	8 262 755,08			8 263 550,72	8 263 550,80		0,08
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			51 814,08	51 814,08			51 814,08	51 814,08		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses	0,61		103 095,15	103 095,76			103 095,76	103 095,76		0,00
4721	Sous Total compte 4721	0,61		154 909,23	154 909,84			154 909,84	154 909,84		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	3,41		366,15	369,56			369,56	369,56		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			248,28	248,28			248,28	248,28		0,00
472	Sous Total compte 472	4,02		155 523,66	155 527,68			155 527,68	155 527,68		0,00
47	Sous Total compte 47	4,02	795,72	8 419 074,38	8 418 282,76			8 419 078,40	8 419 078,48		0,08
4911	Dépréciations des comptes de redevables		364,77		839,53				1 204,30		1 204,30
491	Sous Total compte 491		364,77		839,53				1 204,30		1 204,30
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d		1,84						1,84		1,84
496	Sous Total compte 496		1,84						1,84		1,84
49	Sous Total compte 49		366,61		839,53				1 206,14		1 206,14
	Total classe 4	152 094,48	27 302,33	17 944 648,69	17 982 271,40			18 096 743,17	18 009 573,73	173 711,44	86 542,00
5113	Titres spéciaux de paiement	670,48		16 672,98	15 847,56			17 343,46	15 847,56	1 495,90	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			85 988,88	85 988,88			85 988,88	85 988,88		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			23 278,35	23 278,35			23 278,35	23 278,35		0,00
511	Sous Total compte 511	670,48		125 940,21	125 114,79			126 610,69	125 114,79	1 495,90	
515	Compte au Trésor	4 562 761,43		7 557 891,66	8 350 314,74			12 120 653,09	8 350 314,74	3 770 338,35	
51	Sous Total compte 51	4 563 431,91		7 683 831,87	8 475 429,53			12 247 263,78	8 475 429,53	3 771 834,25	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	1 961,71		3 022,75	3 031,10			4 984,46	3 031,10	1 953,36	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	250,00						250,00		250,00	
541	Sous Total compte 541	2 211,71		3 022,75	3 031,10			5 234,46	3 031,10	2 203,36	
54	Sous Total compte 54	2 211,71		3 022,75	3 031,10			5 234,46	3 031,10	2 203,36	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 204 310,82	2 204 310,82			2 204 310,82	2 204 310,82		0,00
584	Encaissement par lecture optique			44 201,84	44 201,84			44 201,84	44 201,84		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			2 235,04	2 235,04			2 235,04	2 235,04		0,00
58	Sous Total compte 58			2 250 747,70	2 250 747,70			2 250 747,70	2 250 747,70		0,00
	Total classe 5	4 565 643,62		9 937 602,32	10 729 208,33			14 503 245,94	10 729 208,33	3 774 037,61	
6042	Achats de prestations de services (autre					73 158,79	4 054,13	73 158,79	4 054,13	69 104,66	
604	Sous Total compte 604					73 158,79	4 054,13	73 158,79	4 054,13	69 104,66	
60611	Eau et assainissement					1 527,52		1 527,52		1 527,52	
60612	Énergie - Électricité					43 719,26	3 502,81	43 719,26	3 502,81	40 216,45	
6061	Sous Total compte 6061					45 246,78	3 502,81	45 246,78	3 502,81	41 743,97	
60622	Carburants					10 163,71		10 163,71		10 163,71	
60623	Alimentation					6 566,65		6 566,65		6 566,65	
60628	Autres fournitures non stockées					8 368,88		8 368,88		8 368,88	
6062	Sous Total compte 6062					25 099,24		25 099,24		25 099,24	
60631	Fournitures d'entretien					2 354,65		2 354,65		2 354,65	
60632	Fournitures de petit équipement					3 539,00		3 539,00		3 539,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60636	Habillement et Vêtements de travail					273,83		273,83			273,83
6063	Sous Total compte 6063					6 167,48		6 167,48			6 167,48
6064	Fournitures administratives					1 389,23		1 389,23			1 389,23
6068	Autres matières et fournitures.					5 324,34		5 324,34			5 324,34
606	Sous Total compte 606					83 227,07	3 502,81	83 227,07	3 502,81		79 724,26
60	Sous Total compte 60					156 385,86	7 556,94	156 385,86	7 556,94		148 828,92
611	Contrats de prestations de services					27 744,36		27 744,36			27 744,36
6132	Locations immobilières					3 587,48		3 587,48			3 587,48
61351	Matériel roulant					1 180,32	195,60	1 180,32	195,60		984,72
61358	Autres					6 741,34		6 741,34			6 741,34
6135	Sous Total compte 6135					7 921,66	195,60	7 921,66	195,60		7 726,06
613	Sous Total compte 613					11 509,14	195,60	11 509,14	195,60		11 313,54
61521	Terrains					4 200,00		4 200,00			4 200,00
615221	Bâtiments publics					7 217,39		7 217,39			7 217,39
615228	Autres bâtiments					251,50		251,50			251,50
61522	Sous Total compte 61522					7 468,89		7 468,89			7 468,89
615231	Voiries					21 143,86		21 143,86			21 143,86
615232	Réseaux					21 229,80		21 229,80			21 229,80
61523	Sous Total compte 61523					42 373,66		42 373,66			42 373,66

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6152	Sous Total compte 6152					54 042,55		54 042,55		54 042,55	
61551	Matériel roulant					4 502,95		4 502,95		4 502,95	
61558	Autres biens mobiliers					1 704,24		1 704,24		1 704,24	
6155	Sous Total compte 6155					6 207,19		6 207,19		6 207,19	
6156	Maintenance					16 951,42	108,12	16 951,42	108,12	16 843,30	
615	Sous Total compte 615					77 201,16	108,12	77 201,16	108,12	77 093,04	
6161	Multirisques					9 550,24		9 550,24		9 550,24	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					68 033,93		68 033,93		68 033,93	
6168	Autres					6 347,91		6 347,91		6 347,91	
616	Sous Total compte 616					83 932,08		83 932,08		83 932,08	
617	Études et recherches					46 740,00		46 740,00		46 740,00	
6182	Documentation générale et technique					351,00		351,00		351,00	
6184	Versements à des organismes de formation					18 294,72		18 294,72		18 294,72	
618	Sous Total compte 618					18 645,72		18 645,72		18 645,72	
61	Sous Total compte 61					265 772,46	303,72	265 772,46	303,72	265 468,74	
6215	Personnel affecté par la collectivité me					9 339,24		9 339,24		9 339,24	
6218	Autre personnel extérieur					9 541,95		9 541,95		9 541,95	
621	Sous Total compte 621					18 881,19		18 881,19		18 881,19	
62268	Autres honoraires, conseils...					1 680,00		1 680,00		1 680,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6226	Sous Total compte 6226					1 680,00		1 680,00		1 680,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux					7 605,96		7 605,96		7 605,96	
622	Sous Total compte 622					9 285,96		9 285,96		9 285,96	
6231	Annonces et insertions					1 836,00		1 836,00		1 836,00	
6234	Réceptions					2 200,76		2 200,76		2 200,76	
6236	Catalogues et imprimés					82,00		82,00		82,00	
6238	Divers					905,92		905,92		905,92	
623	Sous Total compte 623					5 024,68		5 024,68		5 024,68	
6241	Transports de biens					969,60		969,60		969,60	
6245	Transports de personnes extérieures à la					5 449,70		5 449,70		5 449,70	
624	Sous Total compte 624					6 419,30		6 419,30		6 419,30	
6251	Voyages, déplacements et missions					2 486,51		2 486,51		2 486,51	
625	Sous Total compte 625					2 486,51		2 486,51		2 486,51	
6261	Frais d'affranchissement					558,42	23,68	558,42	23,68	534,74	
6262	Frais de télécommunications					13 884,19		13 884,19		13 884,19	
626	Sous Total compte 626					14 442,61	23,68	14 442,61	23,68	14 418,93	
627	Services bancaires et assimilés.					798,43		798,43		798,43	
6281	Concours divers (cotisations...)					179 227,31	36 337,60	179 227,31	36 337,60	142 889,71	
6283	Frais de nettoyage des locaux					43 384,78	1 323,00	43 384,78	1 323,00	42 061,78	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6284	Redevance pour services rendus					358,00		358,00		358,00	
62875	Aux communes membres du GFP					2 356,15		2 356,15		2 356,15	
6287	Sous Total compte 6287					2 356,15		2 356,15		2 356,15	
6288	Autres					41 388,37		41 388,37		41 388,37	
628	Sous Total compte 628					266 714,61	37 660,60	266 714,61	37 660,60	229 054,01	
62	Sous Total compte 62					324 053,29	37 684,28	324 053,29	37 684,28	286 369,01	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					1 060,35		1 060,35		1 060,35	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					22 297,80		22 297,80		22 297,80	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					3 180,34		3 180,34		3 180,34	
633	Sous Total compte 633					26 538,49		26 538,49		26 538,49	
63512	Taxes foncières					3 245,00		3 245,00		3 245,00	
6351	Sous Total compte 6351					3 245,00		3 245,00		3 245,00	
6358	Autres droits					4 295,10		4 295,10		4 295,10	
635	Sous Total compte 635					7 540,10		7 540,10		7 540,10	
6378	Autres impôts, taxes et versements assim					177,00		177,00		177,00	
637	Sous Total compte 637					177,00		177,00		177,00	
63	Sous Total compte 63					34 255,59		34 255,59		34 255,59	
64111	Rémunération principale					836 560,06		836 560,06		836 560,06	
64112	Supplément familial de traitement et ind					14 121,68		14 121,68		14 121,68	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64113	NBI					6 911,54		6 911,54		6 911,54	
64118	Autres indemnités.					168 619,57		168 619,57		168 619,57	
6411	Sous Total compte 6411					1 026 212,85		1 026 212,85		1 026 212,85	
64131	Rémunérations					313 386,42	5,63	313 386,42	5,63	313 380,79	
64132	Supplément familial de traitement et ind					3 302,28		3 302,28		3 302,28	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					3 276,37		3 276,37		3 276,37	
64138	Primes et autres indemnités					8 600,41		8 600,41		8 600,41	
6413	Sous Total compte 6413					328 565,48	5,63	328 565,48	5,63	328 559,85	
6417	Rémunérations des apprentis					3 228,29		3 228,29		3 228,29	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						20 756,40		20 756,40		20 756,40
641	Sous Total compte 641					1 358 006,62	20 762,03	1 358 006,62	20 762,03	1 337 244,59	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					187 230,96		187 230,96		187 230,96	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					295 683,07		295 683,07		295 683,07	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					13 199,23		13 199,23		13 199,23	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					100 108,38		100 108,38		100 108,38	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					10 619,15		10 619,15		10 619,15	
645	Sous Total compte 645					606 840,79		606 840,79		606 840,79	
6474	Versements aux oeuvres sociales					9 541,00		9 541,00		9 541,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					27,65		27,65		27,65	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
647	Sous Total compte 647					9 568,65		9 568,65		9 568,65	
64	Sous Total compte 64					1 974 416,06	20 762,03	1 974 416,06	20 762,03	1 953 654,03	
65311	Indemnités de fonction					69 013,47		69 013,47		69 013,47	
65313	Cotisations de retraite					2 898,87		2 898,87		2 898,87	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					14 249,17		14 249,17		14 249,17	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					212,97		212,97		212,97	
65317	Sous Total compte 65317					212,97		212,97		212,97	
6531	Sous Total compte 6531					86 374,48		86 374,48		86 374,48	
653	Sous Total compte 653					86 374,48		86 374,48		86 374,48	
657358	Autres groupements					153 596,47		153 596,47		153 596,47	
65735	Sous Total compte 65735					153 596,47		153 596,47		153 596,47	
6573	Sous Total compte 6573					153 596,47		153 596,47		153 596,47	
65741	Ménages					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
65748	Autres personnes de droit privé					88 767,40		88 767,40		88 767,40	
6574	Sous Total compte 6574					89 967,40		89 967,40		89 967,40	
657	Sous Total compte 657					243 563,87		243 563,87		243 563,87	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					24 803,40	52,36	24 803,40	52,36	24 751,04	
6581	Sous Total compte 6581					24 803,40	52,36	24 803,40	52,36	24 751,04	
65888	Autres					2,36		2,36		2,36	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 6588					2,36		2,36			2,36
658	Sous Total compte 658					24 805,76	52,36	24 805,76	52,36	24 753,40	
65	Sous Total compte 65					354 744,11	52,36	354 744,11	52,36	354 691,75	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					37 391,33		37 391,33		37 391,33	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					5 378,70	7 148,26	5 378,70	7 148,26		1 769,56
6611	Sous Total compte 6611					42 770,03	7 148,26	42 770,03	7 148,26	35 621,77	
661	Sous Total compte 661					42 770,03	7 148,26	42 770,03	7 148,26	35 621,77	
66	Sous Total compte 66					42 770,03	7 148,26	42 770,03	7 148,26	35 621,77	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					14 389,60		14 389,60		14 389,60	
67	Sous Total compte 67					14 389,60		14 389,60		14 389,60	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 950 007,56		1 950 007,56		1 950 007,56	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					839,53		839,53		839,53	
681	Sous Total compte 681					1 950 847,09		1 950 847,09		1 950 847,09	
68	Sous Total compte 68					1 950 847,09		1 950 847,09		1 950 847,09	
	Total classe 6					5 117 634,09	73 507,59	5 117 634,09	73 507,59	5 066 652,46	22 525,96
70632	A caractère de loisirs					3 283,11	184 274,81	3 283,11	184 274,81		180 991,70
7063	Sous Total compte 7063					3 283,11	184 274,81	3 283,11	184 274,81		180 991,70
7066	Redevances et droits des services à cara						133 310,25		133 310,25		133 310,25
706	Sous Total compte 706					3 283,11	317 585,06	3 283,11	317 585,06		314 301,95

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)						6 750,00		6 750,00		6 750,00
70878	par des tiers						31,00		31,00		31,00
7087	Sous Total compte 7087						31,00		31,00		31,00
708	Sous Total compte 708						6 781,00		6 781,00		6 781,00
70	Sous Total compte 70					3 283,11	324 366,06	3 283,11	324 366,06		321 082,95
73111	Impôts directs locaux						2 005 819,00		2 005 819,00		2 005 819,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales						165 942,00		165 942,00		165 942,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises						162 863,00		162 863,00		162 863,00
73118	Autres contributions directes						38 255,00		38 255,00		38 255,00
7311	Sous Total compte 7311						2 372 879,00		2 372 879,00		2 372 879,00
731	Sous Total compte 731						2 372 879,00		2 372 879,00		2 372 879,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						108 288,00		108 288,00		108 288,00
73222	Sous Total compte 73222						108 288,00		108 288,00		108 288,00
7322	Sous Total compte 7322						108 288,00		108 288,00		108 288,00
732	Sous Total compte 732						108 288,00		108 288,00		108 288,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de						1 111 930,00		1 111 930,00		1 111 930,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE						854 402,00		854 402,00		854 402,00
7358	Autres					555 960,00	561 086,00	555 960,00	561 086,00		5 126,00
735	Sous Total compte 735					555 960,00	2 527 418,00	555 960,00	2 527 418,00		1 971 458,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739211	Attribution de compensation					1 943 998,16		1 943 998,16		1 943 998,16	
739212	Dotation de solidarité communautaire					89 999,88		89 999,88		89 999,88	
73921	Sous Total compte 73921					2 033 998,04		2 033 998,04		2 033 998,04	
739221	FNGIR					179 582,00		179 582,00		179 582,00	
73922	Sous Total compte 73922					179 582,00		179 582,00		179 582,00	
7392	Sous Total compte 7392					2 213 580,04		2 213 580,04		2 213 580,04	
739	Sous Total compte 739					2 213 580,04		2 213 580,04		2 213 580,04	
73	Sous Total compte 73					2 769 540,04	5 008 585,00	2 769 540,04	5 008 585,00		2 239 044,96
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI						352 661,00		352 661,00		352 661,00
741126	Dotation de compensation des EPCI						275 247,00		275 247,00		275 247,00
74112	Sous Total compte 74112						627 908,00		627 908,00		627 908,00
7411	Sous Total compte 7411						627 908,00		627 908,00		627 908,00
741	Sous Total compte 741						627 908,00		627 908,00		627 908,00
744	FCTVA						3 089,59		3 089,59		3 089,59
74611	DGD						28 000,00		28 000,00		28 000,00
7461	Sous Total compte 7461						28 000,00		28 000,00		28 000,00
746	Sous Total compte 746						28 000,00		28 000,00		28 000,00
74718	Autres						115 686,65		115 686,65		115 686,65
7471	Sous Total compte 7471						115 686,65		115 686,65		115 686,65

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7473	Départements						17 834,00		17 834,00		17 834,00
7478142	Part prévention						17 766,85		17 766,85		17 766,85
747814	Sous Total compte 747814						17 766,85		17 766,85		17 766,85
74781	Sous Total compte 74781						17 766,85		17 766,85		17 766,85
7478222	Caisses d'allocations familiales						655 759,65		655 759,65		655 759,65
7478223	Organismes régis par le Code de la mutua						2 685,12		2 685,12		2 685,12
747822	Sous Total compte 747822						658 444,77		658 444,77		658 444,77
74782	Sous Total compte 74782						658 444,77		658 444,77		658 444,77
7478	Sous Total compte 7478						676 211,62		676 211,62		676 211,62
747	Sous Total compte 747						809 732,27		809 732,27		809 732,27
74832	État - Compensation au titre de la Contr						570 441,00		570 441,00		570 441,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra						56 639,00		56 639,00		56 639,00
74834	État - compensation au titre des exonéra						715,00		715,00		715,00
74836	Attribution du fonds départemental de pé						3 155,00		3 155,00		3 155,00
7483	Sous Total compte 7483						630 950,00		630 950,00		630 950,00
748	Sous Total compte 748						630 950,00		630 950,00		630 950,00
74	Sous Total compte 74						2 099 679,86		2 099 679,86		2 099 679,86
752	Revenus des immeubles						9 386,62		9 386,62		9 386,62
75888	Autres						23 701,59		23 701,59		23 701,59

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
7588	Sous Total compte 7588						23 701,59		23 701,59		23 701,59	
758	Sous Total compte 758						23 701,59		23 701,59		23 701,59	
75	Sous Total compte 75						33 088,21		33 088,21		33 088,21	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						255,99		255,99		255,99	
775	Produits des cessions d'immobilisations						9 496,00		9 496,00		9 496,00	
7761	Différences sur réalisations (négatives)						4 893,60		4 893,60		4 893,60	
776	Sous Total compte 776						4 893,60		4 893,60		4 893,60	
777	Recettes et quote-part des subventions d						125 597,41		125 597,41		125 597,41	
77	Sous Total compte 77						140 243,00		140 243,00		140 243,00	
	Total classe 7						2 772 823,15	7 605 962,13	2 772 823,15	7 605 962,13	2 213 580,04	7 046 719,02
	Total général	38 796 182,79	38 796 182,79	28 643 701,75	29 471 160,91	11 385 060,63	10 557 601,47	78 824 945,17	78 824 945,17	47 718 505,31	47 718 505,31	

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71500 - CC TERRES DE BRESSE

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PAUGET Marylene (1002108285-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DE SAONE-ET-LOIRE, le 06/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CC TERRES DE BRESSE** pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BON Alexandre (1014362850-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A BRESSE BOURGUIGNONNE, le 09/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

**ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2025**

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Patricia TREFFOT
M Laurent ROSE-HANO
M Alexandre BON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 28/02/2025
DU 01/03/2025 AU 13/04/2025
DU 14/04/2025 AU 27/02/2026

Population 22648
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.


SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 9</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 11</u>
5 Annexe	13
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 14</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 17</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 18</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 19</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 23</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 28</u>

[2 Situation des valeurs inactives](#) Etat III-2 32
[4EME PARTIE : Page des signatures](#) 33

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-14,89
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	749,19
Réseaux et installations de voirie	739,61	TOTAL FONDS PROPRES (I)	734,30
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	170,15
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	170,15
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	739,61	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks	252,58	Autres dettes non financières	107,44
Créances	19,70	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	107,44
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	272,28	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	277,60
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 011,89	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	1 011,89

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie		739 611,24		739 611,24	739 611,24
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		739 611,24		739 611,24	739 611,24

BILAN (en Euros)

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS		252 581,98		252 581,98	231 813,83
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		19 698,00		19 698,00	15 900,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		272 279,98		272 279,98	247 713,83
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		1 011 891,22		1 011 891,22	987 325,07

BILAN (en Euros)

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		-14 894,85	-12 406,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			-2 488,43
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		749 190,46	749 190,46
TOTAL FONDS PROPRES (I)		734 295,61	734 295,61

BILAN (en Euros)

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		170 151,86	170 151,86
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		170 151,86	170 151,86
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		107 443,33	82 877,60
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		107 443,33	82 877,60
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		277 595,19	253 029,46
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,42	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		1 011 891,22	987 325,07

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée	20,77	3,60
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	20,77	3,60
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	20,74	6,06
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes	0,03	0,03
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	20,77	6,09

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-2,49
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-2,49

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion			0,05	-0.05
Production stockée et immobilisée		20 768,15	3 598,61	17169.54
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		20 768,15	3 598,66	17169.49
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		20 743,15	6 058,09	14685.06
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes		25,00	29,00	-4.00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		20 768,15	6 087,09	14681.06
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)			-2 488,43	2488.43
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)			-2 488,43	2488.43



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur





OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	706 997,00	669 819,00	1 376 816,00
Titres de recette émis (b)	231 813,83	252 581,98	484 395,81
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	231 813,83	252 581,98	484 395,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	706 997,00	669 819,00	1 376 816,00
Mandats émis (f)	252 581,98	252 581,98	505 163,96
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	252 581,98	252 581,98	505 163,96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	20 768,15		20 768,15

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB					
Investissement	-52 082,75		-20 768,15		-72 850,90
Fonctionnement	-14 894,85				-14 894,85
Sous-Total	-66 977,60		-20 768,15		-87 745,75
TOTAL II	-66 977,60		-20 768,15		-87 745,75
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-66 977,60		-20 768,15		-87 745,75



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	654 914,00		654 914,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	654 914,00		654 914,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 083,00		52 083,00
TOTAL GENERAL		706 997,00		706 997,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	654 914,00	252 581,98		252 581,98	402 332,02
TOTAL	654 914,00	252 581,98		252 581,98	402 332,02
001	52 083,00				52 083,00
TOTAL GENERAL	706 997,00	252 581,98		252 581,98	454 415,02

ÉTAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	475 183,00		475 183,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	475 183,00		475 183,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	475 183,00		475 183,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 814,00		231 814,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	231 814,00		231 814,00
TOTAL GENERAL		706 997,00		706 997,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	475 183,00				475 183,00
SOUS-TOTAL	475 183,00				475 183,00
TOTAL	475 183,00				475 183,00
040	231 814,00	231 813,83		231 813,83	0,17
TOTAL	231 814,00	231 813,83		231 813,83	0,17
TOTAL GENERAL	706 997,00	231 813,83		231 813,83	475 183,17

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	423 100,00		423 100,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00		10,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	423 110,00		423 110,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 814,00		231 814,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	231 814,00		231 814,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 895,00		14 895,00
TOTAL GENERAL		669 819,00		669 819,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	423 100,00	20 768,15		20 768,15	402 331,85
65	10,00				10,00
TOTAL	423 110,00	20 768,15		20 768,15	402 341,85
042	231 814,00	231 813,83		231 813,83	0,17
TOTAL	231 814,00	231 813,83		231 813,83	0,17
002	14 895,00				14 895,00
TOTAL GENERAL	669 819,00	252 581,98		252 581,98	417 237,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 905,00		14 905,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 905,00		14 905,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	654 914,00		654 914,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	654 914,00		654 914,00
TOTAL GENERAL		669 819,00		669 819,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	14 905,00				14 905,00
TOTAL	14 905,00				14 905,00
042	654 914,00	252 581,98		252 581,98	402 332,02
TOTAL	654 914,00	252 581,98		252 581,98	402 332,02
TOTAL GENERAL	669 819,00	252 581,98		252 581,98	417 237,02

Reçu en préfecture le 05/06/2026

ETAT : II-4 -

Publié le

S²LO

ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	252 581,98		252 581,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 581,98		252 581,98
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	252 581,98		252 581,98
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	252 581,98		252 581,98

Reçu en préfecture le 05/06/2026

ETAT : II-4 -

Publié le

S²LO

ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	231 813,83		231 813,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 813,83		231 813,83
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	231 813,83		231 813,83
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	231 813,83		231 813,83

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
605	Achats de matériel, équipements et travaux	9 240,00		9 240,00
60612	Énergie - Électricité	9 403,15		9 403,15
60633	Fournitures de voirie	2 100,00		2 100,00
63512	Taxes foncières	25,00		25,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	20 768,15		20 768,15
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	20 768,15		20 768,15
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	231 813,83		231 813,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	231 813,83		231 813,83
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	231 813,83		231 813,83
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	252 581,98		252 581,98

Reçu en préfecture le 05/06/2026

ETAT : II-4 -

Publié le

S²LO

ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	252 581,98		252 581,98
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 581,98		252 581,98
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	252 581,98		252 581,98
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	252 581,98		252 581,98

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		749 190,46						749 190,46		749 190,46
102	Sous Total compte 102		749 190,46						749 190,46		749 190,46
10	Sous Total compte 10		749 190,46						749 190,46		749 190,46
119	Report à nouveau (solde débiteur)	12 406,42		2 488,43				14 894,85		14 894,85	
11	Sous Total compte 11	12 406,42		2 488,43				14 894,85		14 894,85	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	2 488,43			2 488,43			2 488,43	2 488,43		0,00
12	Sous Total compte 12	2 488,43			2 488,43			2 488,43	2 488,43		0,00
16876	Autres établissements publics locaux		170 151,86						170 151,86		170 151,86
1687	Sous Total compte 1687		170 151,86						170 151,86		170 151,86
168	Sous Total compte 168		170 151,86						170 151,86		170 151,86
16	Sous Total compte 16		170 151,86						170 151,86		170 151,86
	Total classe 1	14 894,85	919 342,32	2 488,43	2 488,43			17 383,28	921 830,75	14 894,85	919 342,32
21751	Réseaux de voirie	739 611,24						739 611,24		739 611,24	
2175	Sous Total compte 2175	739 611,24						739 611,24		739 611,24	
217	Sous Total compte 217	739 611,24						739 611,24		739 611,24	
21	Sous Total compte 21	739 611,24						739 611,24		739 611,24	
	Total classe 2	739 611,24						739 611,24		739 611,24	
3555	Terrains aménagés	231 813,83				252 581,98	231 813,83	484 395,81	231 813,83	252 581,98	
355	Sous Total compte 355	231 813,83				252 581,98	231 813,83	484 395,81	231 813,83	252 581,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
35	Sous Total compte 35	231 813,83				252 581,98	231 813,83	484 395,81	231 813,83	252 581,98	
	Total classe 3	231 813,83				252 581,98	231 813,83	484 395,81	231 813,83	252 581,98	
4011	Fournisseurs			23 572,28	23 572,28			23 572,28	23 572,28		0,00
401	Sous Total compte 401			23 572,28	23 572,28			23 572,28	23 572,28		0,00
40	Sous Total compte 40			23 572,28	23 572,28			23 572,28	23 572,28		0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services			3 798,42	3 798,42			3 798,42	3 798,42		0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	15 900,00		68 202,00	64 404,00			84 102,00	64 404,00	19 698,00	
4456	Sous Total compte 4456	15 900,00		72 000,42	68 202,42			87 900,42	68 202,42	19 698,00	
445	Sous Total compte 445	15 900,00		72 000,42	68 202,42			87 900,42	68 202,42	19 698,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			25,00	25,00			25,00	25,00		0,00
44	Sous Total compte 44	15 900,00		72 025,42	68 227,42			87 925,42	68 227,42	19 698,00	
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv		82 877,60		24 565,73				107 443,33		107 443,33
451	Sous Total compte 451		82 877,60		24 565,73				107 443,33		107 443,33
45	Sous Total compte 45		82 877,60		24 565,73				107 443,33		107 443,33
47218	Autres dépenses			457,44	457,44			457,44	457,44		0,00
4721	Sous Total compte 4721			457,44	457,44			457,44	457,44		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			911,25	911,25			911,25	911,25		0,00
472	Sous Total compte 472			1 368,69	1 368,69			1 368,69	1 368,69		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			0,42	0,84			0,42	0,84		0,42

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
478	Sous Total compte 478			0,42	0,84			0,42	0,84		0,42
47	Sous Total compte 47			1 369,11	1 369,53			1 369,11	1 369,53		0,42
	Total classe 4	15 900,00	82 877,60	96 966,81	117 734,96			112 866,81	200 612,56	19 698,00	107 443,75
580	Opérations d'ordre budgétaires			484 395,81	484 395,81			484 395,81	484 395,81		0,00
58	Sous Total compte 58			484 395,81	484 395,81			484 395,81	484 395,81		0,00
	Total classe 5			484 395,81	484 395,81			484 395,81	484 395,81		0,00
605	Achats de matériel, équipements et trava					9 240,00		9 240,00		9 240,00	
60612	Énergie - Électricité					9 403,15		9 403,15		9 403,15	
6061	Sous Total compte 6061					9 403,15		9 403,15		9 403,15	
60633	Fournitures de voirie					2 100,00		2 100,00		2 100,00	
6063	Sous Total compte 6063					2 100,00		2 100,00		2 100,00	
606	Sous Total compte 606					11 503,15		11 503,15		11 503,15	
60	Sous Total compte 60					20 743,15		20 743,15		20 743,15	
63512	Taxes foncières					25,00		25,00		25,00	
6351	Sous Total compte 6351					25,00		25,00		25,00	
635	Sous Total compte 635					25,00		25,00		25,00	
63	Sous Total compte 63					25,00		25,00		25,00	
	Total classe 6					20 768,15		20 768,15		20 768,15	
71355	Variation des stocks de terrains aménagé					231 813,83	252 581,98	231 813,83	252 581,98		20 768,15

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7135	Sous Total compte 7135					231 813,83	252 581,98	231 813,83	252 581,98		20 768,15
713	Sous Total compte 713					231 813,83	252 581,98	231 813,83	252 581,98		20 768,15
71	Sous Total compte 71					231 813,83	252 581,98	231 813,83	252 581,98		20 768,15
	Total classe 7					231 813,83	252 581,98	231 813,83	252 581,98		20 768,15
	Total général	1 002 219,92	1 002 219,92	583 851,05	604 619,20	505 163,96	484 395,81	2 091 234,93	2 091 234,93	1 047 554,22	1 047 554,22

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le



ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

Exercice 2025

Page des signatures

72000 - ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PAUGET Marylene (1002108285-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DE SAONE-ET-LOIRE, le 03/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZA BOIS BERNOUX CUISERY CC TDB pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BON Alexandre (1014362850-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A BRESSE BOURGUIGNONNE, le 04/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Patricia TREFFOT
M Laurent ROSE-HANO
M Alexandre BON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 28/02/2025
DU 01/03/2025 AU 13/04/2025
DU 14/04/2025 AU 27/02/2026

Population 22648
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE


Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 9</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 11</u>
5 Annexe	13
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 14</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 17</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 18</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 19</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 23</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 28</u>

2 Situation des valeurs inactives Etat III-2 30

4EME PARTIE : Page des signatures 31

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-45,02
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	-45,02
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	86,68
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	86,68
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks	53,59	Autres dettes non financières	11,93
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	11,93
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	53,59	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	98,61
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	53,59	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	53,59

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

74000 - ZA OIROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					

BILAN (en Euros)

74000 - ZA OIROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS		53 588,48		53 588,48	53 588,48
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		53 588,48		53 588,48	53 588,48
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		53 588,48		53 588,48	53 588,48

BILAN (en Euros)

74000 - ZA OIROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		-45 019,24	-45 018,88
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			-0,36
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		-45 019,24	-45 019,24



BILAN (en Euros)

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		86 680,19	86 680,19
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		86 680,19	86 680,19
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		11 927,53	11 927,53
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		11 927,53	11 927,53
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		98 607,72	98 607,72
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		53 588,48	53 588,48

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

74000 - ZA OIROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)				
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)			0,36	-0.36
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)			0,36	-0.36
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

74000 - ZA OIROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)			-0,36	0.36
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)			-0,36	0.36

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	108 589,00	153 619,00	262 208,00
Titres de recette émis (b)	53 588,48	53 588,48	107 176,96
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	53 588,48	53 588,48	107 176,96
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	108 589,00	153 619,00	262 208,00
Mandats émis (f)	53 588,48	53 588,48	107 176,96
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	53 588,48	53 588,48	107 176,96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB					
Investissement	33 091,71				33 091,71
Fonctionnement	-45 019,24				-45 019,24
Sous-Total	-11 927,53				-11 927,53
TOTAL II	-11 927,53				-11 927,53
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-11 927,53				-11 927,53

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 589,00		108 589,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	108 589,00		108 589,00
TOTAL GENERAL		108 589,00		108 589,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	108 589,00	53 588,48		53 588,48	55 000,52
TOTAL	108 589,00	53 588,48		53 588,48	55 000,52
TOTAL GENERAL	108 589,00	53 588,48		53 588,48	55 000,52

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	21 909,00		21 909,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	21 909,00		21 909,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 909,00		21 909,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 589,00		53 589,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 589,00		53 589,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	33 091,00		33 091,00
TOTAL GENERAL		108 589,00		108 589,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	55 000,00		55 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00		10,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	55 010,00		55 010,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 589,00		53 589,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	53 589,00		53 589,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	45 020,00		45 020,00
TOTAL GENERAL		153 619,00		153 619,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	55 000,00				55 000,00
65	10,00				10,00
TOTAL	55 010,00				55 010,00
042	53 589,00	53 588,48		53 588,48	0,52
TOTAL	53 589,00	53 588,48		53 588,48	0,52
002	45 020,00				45 020,00
TOTAL GENERAL	153 619,00	53 588,48		53 588,48	100 030,52

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	45 030,00		45 030,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 030,00		45 030,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 589,00		108 589,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	108 589,00		108 589,00
TOTAL GENERAL		153 619,00		153 619,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	45 030,00				45 030,00
TOTAL	45 030,00				45 030,00
042	108 589,00	53 588,48		53 588,48	55 000,52
TOTAL	108 589,00	53 588,48		53 588,48	55 000,52
TOTAL GENERAL	153 619,00	53 588,48		53 588,48	100 030,52

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	53 588,48		53 588,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 588,48		53 588,48
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 588,48		53 588,48
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	53 588,48		53 588,48

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
3555	Terrains aménagés	53 588,48		53 588,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 588,48		53 588,48
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	53 588,48		53 588,48
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	53 588,48		53 588,48

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	53 588,48		53 588,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 588,48		53 588,48
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	53 588,48		53 588,48
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 588,48		53 588,48

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	53 588,48		53 588,48
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 588,48		53 588,48
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	53 588,48		53 588,48
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	53 588,48		53 588,48

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau (solde débiteur)	45 018,88		0,36				45 019,24		45 019,24	
11	Sous Total compte 11	45 018,88		0,36				45 019,24		45 019,24	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,36			0,36			0,36	0,36		0,00
12	Sous Total compte 12	0,36			0,36			0,36	0,36		0,00
16876	Autres établissements publics locaux		86 680,19						86 680,19		86 680,19
1687	Sous Total compte 1687		86 680,19						86 680,19		86 680,19
168	Sous Total compte 168		86 680,19						86 680,19		86 680,19
16	Sous Total compte 16		86 680,19						86 680,19		86 680,19
	Total classe 1	45 019,24	86 680,19	0,36	0,36			45 019,60	86 680,55	45 019,24	86 680,19
3555	Terrains aménagés	53 588,48				53 588,48	53 588,48	107 176,96	53 588,48	53 588,48	
355	Sous Total compte 355	53 588,48				53 588,48	53 588,48	107 176,96	53 588,48	53 588,48	
35	Sous Total compte 35	53 588,48				53 588,48	53 588,48	107 176,96	53 588,48	53 588,48	
	Total classe 3	53 588,48				53 588,48	53 588,48	107 176,96	53 588,48	53 588,48	
4512	Compte de rattachement avec... (à subdiv		11 927,53						11 927,53		11 927,53
451	Sous Total compte 451		11 927,53						11 927,53		11 927,53
45	Sous Total compte 45		11 927,53						11 927,53		11 927,53
	Total classe 4		11 927,53						11 927,53		11 927,53
580	Opérations d'ordre budgétaires			107 176,96	107 176,96			107 176,96	107 176,96		0,00
58	Sous Total compte 58			107 176,96	107 176,96			107 176,96	107 176,96		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5			107 176,96	107 176,96			107 176,96	107 176,96		0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés					53 588,48	53 588,48	53 588,48	53 588,48		0,00
7135	Sous Total compte 7135					53 588,48	53 588,48	53 588,48	53 588,48		0,00
713	Sous Total compte 713					53 588,48	53 588,48	53 588,48	53 588,48		0,00
71	Sous Total compte 71					53 588,48	53 588,48	53 588,48	53 588,48		0,00
	Total classe 7					53 588,48	53 588,48	53 588,48	53 588,48		0,00
	Total général	98 607,72	98 607,72	107 177,32	107 177,32	107 176,96	107 176,96	312 962,00	312 962,00	98 607,72	98 607,72

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



Exercice 2025

Page des signatures

74000 - ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PAUGET Marylene (1002108285-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DDFiP DE SAONE-ET-LOIRE, le 03/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ZA OUROUX ST GERMAIN CC TDB** pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BON Alexandre (1014362850-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A BRESSE BOURGUIGNONNE, le 04/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Patricia TREFFOT
M Laurent ROSE-HANO
M Alexandre BON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 28/02/2025
DU 01/03/2025 AU 13/04/2025
DU 14/04/2025 AU 27/02/2026

Population 22648
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE


Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 9</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 11</u>
5 Annexe	13
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 14</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 17</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 18</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 19</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 23</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 28</u>

[2 Situation des valeurs inactives](#) Etat III-2 29

[4EME PARTIE : Page des signatures](#) 30

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					

BILAN (en Euros)

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)					
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)					

BILAN (en Euros)

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)			



BILAN (en Euros)

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)			

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)				
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)				
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)				

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	190 000,00	190 000,00	380 000,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	190 000,00	190 000,00	380 000,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III					

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00		190 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	190 000,00		190 000,00
TOTAL GENERAL		190 000,00		190 000,00

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	190 000,00				190 000,00
TOTAL	190 000,00				190 000,00
TOTAL GENERAL	190 000,00				190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	190 000,00		190 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	190 000,00		190 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	190 000,00		190 000,00
TOTAL GENERAL		190 000,00		190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions		Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
	3 = 1 + 2					
16		190 000,00				190 000,00
SOUS-TOTAL		190 000,00				190 000,00
TOTAL		190 000,00				190 000,00
TOTAL GENERAL		190 000,00				190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	190 000,00		190 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	190 000,00		190 000,00
TOTAL GENERAL		190 000,00		190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	190 000,00				190 000,00
TOTAL	190 000,00				190 000,00
TOTAL GENERAL	190 000,00				190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00		190 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	190 000,00		190 000,00
TOTAL GENERAL		190 000,00		190 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
042	190 000,00				190 000,00
TOTAL	190 000,00				190 000,00
TOTAL GENERAL	190 000,00				190 000,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

ETAT : II-4 -


Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

ETAT : II-4 -


Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



Envoyé en préfecture le 05/06/2026
 Reçu en préfecture le 05/06/2026
 Publié le
 ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE

ETAT : II-4 -


Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit



BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

71510 - ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PAUGET Marylene (1002108285-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ZA ROMENAY CC TERRES DE BRESSE** pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BON Alexandre (1014362850-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DDFiP DE SAONE-ET-LOIRE**, le 03/03/2026

A **BRESSE BOURGUIGNONNE**, le 04/03/2026

A , le

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 071-200071538-20260604-2026_053D-DE



Exercice 2025



2026/054

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Afin de régulariser les écritures pour les fonds de concours pour les travaux de voirie, il est nécessaire de procéder de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Fonction 515

Opération 49 : VOIRIE

c/21751 chap 21 : 82 900€

Recettes :

c/13241 chap 13 : 82 900€

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la décision modificative n°1 concernant le budget principal telle que présentée ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS


Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



2026/055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Afin de régulariser les opérations pour compte de tiers (branchements refacturés aux tiers) :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Recettes :

Opération 10 : OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

c/4581 chap 45 : 60 000€ c/4582 chap 45 : 60 000€

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la décision modificative n°1 concernant le budget annexe assainissement telle que présentée ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

**2026/056**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0

Date de la convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : CREATION DE COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-1 et L5211-40-1,

Le conseil communautaire peut décider de constituer tout au long du mandat des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret sauf si l'organe délibérant décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la création de :
 - La commission **Economie et Finances** qui étudiera les affaires portant sur le développement économique, Zones d'activités, élaboration et suivi budgétaires, analyse financière.
 - La commission **Aménagement du Territoire** qui étudiera les affaires portant sur l'urbanisme, l'habitat, la transition énergétique et la mobilité.
 - La commission **Enfance Jeunesse** qui étudiera les affaires portant sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité.
 - La commission **Attractivité commerciale, culturelle, touristique et sportive** qui étudiera les affaires portant sur le développement de la politique culturelle, touristique et sportive.
 - La commission **Ressources humaines, communication et France services** qui étudiera les affaires portant sur la gestion du personnel, le développement de la communication interne et externe et France Services.
 - La commission **Technique et logistique** qui étudiera les affaires portant sur les bâtiments, la voirie et les équipements techniques.

- La commission **Séniors** qui étudiera les affaires portant sur le développement des séniors, le transport à la demande
- **DESIGNE** membre de la commission **Economie et Finances**

Christian GUIGUE	Isabelle POROT	Thierry RAVAT
Pierre VION	Pascal MOREY	Frédéric CHALOIN
Christophe GALOPIN	Jean-Michel DESMARD	Patrick BOUCHOT
Pascal DEBOST		
- **DESIGNE** membre de la commission **Aménagement du Territoire**

Christophe GALOPIN	Pascal COUCHOUX	Franck SKRZYDLEWSKI
Pascal DEBOST	Chantal SIMONNET	Frédéric CHALOIN
Pascal MOREY	Cédric TISSOT	Laurent DUFFAU
Ludovic GEOFFROY	Anne TRONTIN	Thierry RAVAT
- **DESIGNE** membre de la commission **Enfance Jeunesse**

Elisabeth ROBLLOT	Cindy BEJOT	Frédéric CHALOIN
Mariana DA SILVA	Aline GAUTHIER	Marie-Claire MULLIERE
Audrey PUJOT		
- **DESIGNE** membre de la commission **Attractivité commerciale, culturelle, touristique et sportive**

Frédéric CHALOIN	Sunny BOUCHET	Chantal SIMONNET
Elisabeth ROBLLOT	Jordan BELANGE	Pascal MOREY
Agnès CAILLET	Thierry RAVAT	Ludovic GEOFFROY
Sébastien BEYSSERE		
- **DESIGNE** membre de la commission **Ressources humaines, communication et France services**

Mariana DA SILVA	Marine APULCETTI	Jordan BELANGE
Lydia MARTIN	Isabelle POROT	Elisabeth ROBLLOT
Chantal SIMONNET		
- **DESIGNE** membre de la commission **Technique et logistique**

Pascal DEBOST	Sébastien BEYSSERE	Sunny BOUCHET
Pascal COUCHOUX	Jordan BELANGE	Pierre CANNARD
Frédéric DAVID	Audrey PUJOT	Ludovic GEOFFROY
Cindy BEJOT	Laurent DUFFAU	Anne TRONTIN
Pascal CLERC		
- **DESIGNE** membre de la commission **Séniors**

Marie-Claire MULLIERE	Anne TRONTIN	Christine CARNELOS
Ludovic HAUTEVELLE	Agnès CAILLET	Lydia MARTIN
Chantal SIMONNET	Pascal COUCHOUX	Véronique CRENAUT
Sunny BOUCHET	Alain CHAILLET	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Stéphane GROS

Communauté de Communes
 Terres de Bresse
 Rue Wachenheim
 71290 CUISERY
 Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



2026/057

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : CREATION DE POSTE

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant que les besoins du service assainissement nécessitent la création d'un poste de technicien, catégorie B, à temps complet,

Vu le tableau des effectifs,

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** de créer un poste cadre d'emploi de technicien, catégorie B, à temps complet, à compter du 5 juin 2026.
- **ADOPTER** les modifications du tableau des effectifs.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



2026/058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0

Date de la convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER TEMPORAIREMENT DES AGENTS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES

Le Président rappelle au Conseil communautaire que pour répondre à des besoins temporaires, les emplois permanents des collectivités et établissements peuvent être occupés par des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison de diverses absences ou congés énumérés à l'article L 332-13 du Code général de la fonction publique.

Ces remplacements permettent aux services de combler des absences soudaines ou d'anticiper des absences pérennes qui ne peuvent justifier le lancement d'un recrutement d'un nouvel agent titulaire puisque les agents absents ont vocation à reprendre à court ou moyen terme leurs fonctions.

Les contrats établis sur le fondement de cet article L 332-13 sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L 332-13 du Code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles et à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Stéphane GROS

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0

Date de la convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents avant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

Vu la loi n°2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article L152-6-,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2026/034 en date du 16 avril 2026 approuvant les délégations de pouvoirs du conseil communautaire au Président,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2024/026 du 30 mai 2024 approuvant l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal portant sur les 25 communes de la Communauté de Communes Terres de Bresse ;

La loi n°2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement créé un article spécifique pour les dérogations aux règles de destinations fixées par le PLUi destinées à permettre le changement de destination d'un bâtiment d'exploitation agricole et forestière.

L'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme peut permettre de déroger à ces règles de destinations pour permettre le changement de destination d'un bâtiment à destination d'exploitation agricole et forestière. Cette autorisation dérogeant aux règles de destinations doit tenir compte de la nature et de la zone d'implantation du projet. Elle ne peut être accordée qu'après avis conforme de l'autorité porteuse du PLUi.

Dans les zones A et les zones N du PLUi, ce changement de destination ne peut être autorisé qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- Démontrer que le bâtiment concerné a cessé d'être utilisé pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière depuis plus de 20 ans,
- Et obtenir préalablement l'avis conforme de la CDPENAF si le bâtiment se situe en zone A, ou de la CDNPS, s'il se situe en zone N

Compte tenu des délais contraints impartis pour rendre un avis conforme en tant qu'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme et considérant que le conseil communautaire ne se réunit pas à une fréquence permettant de statuer dans les délais requis, il est proposé de déléguer au Président de la Communauté de Communes le pouvoir de rendre ces avis conformes au nom du conseil communautaire. Cette délégation permettra d'assurer la réactivité nécessaire à l'instruction des demandes tout en garantissant la continuité et la sécurité juridique des décisions prises.

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **CHARGE** le Président, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, de rendre l'avis de la Communauté de Communes Terres de Bresse concernant les dérogations aux règles de destinations fixées par le PLUi destinées à permettre le changement de destination d'un bâtiment d'exploitation agricole et forestière.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS



Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

REPUBLIQUE FRANCAISE



2026/060

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUN 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE – DESIGNATION DES DELEGUES

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui selon lequel le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier,

Vu la délibération du Conseil général de Saône-et-Loire en date du 9 avril 2009 proposant la création d'une Agence Technique Départementale sous la forme d'un établissement public administratif,

Vu les statuts de l'Agence adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 15 octobre 2009, et modifiés par les Assemblées générales Extraordinaires du 29 novembre 2010, du 11 décembre 2015 et 10 novembre 2023 ;

Vu le règlement intérieur des adhérents approuvé par la délibération n°2009-05 du Conseil d'administration de l'Agence du 10 décembre 2009, et modifié par les Conseils d'administration des 5 décembre 2012, 5 décembre 2013, 11 décembre 2015 et du 14 décembre 2022 ;

Vu la délibération n°2017/29 du conseil communautaire en date du 18 janvier 2017, par laquelle la Communauté de Communes Terres de Bresse a décidé d'adhérer aux statuts et au règlement intérieur de l'Agence technique départementale de Saône et Loire ;

Considérant que les organes délibérants des collectivités territoriales sont tenus de désigner leurs membres ou leurs délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dont elles sont membres ;

Considérant que cette désignation doit être opérée à chaque renouvellement général des organes délibérants des collectivités territoriales ;

Considérant que, conformément aux statuts de l'Agence Technique départementale de Saône et Loire, chaque collectivité adhérente désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant chargés de représenter la collectivité au sein de l'Agence Technique départementale de Saône et Loire ;

Considérant que le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'élire le délégué et son suppléant à main levée parmi les conseillers communautaires la majorité relative,

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DESIGNE** un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Communauté de Communes Terres de Bresse appelés à siéger sein des instances de gouvernance de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire :

Titulaire : Pascal COUCHOUX

Suppléant : Alain CHAILLET

- **DIT** qu'en cas d'empêchement de Pascal COUCHOUX délégué titulaire, Alain CHAILLET délégué suppléant siègera au sein des instances de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire, à savoir l'Assemblée générale ordinaire, l'Assemblée générale extraordinaire et éventuellement le Conseil d'administration.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUN 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : AVENANT N°2 CONVENTION OPERATIONELLE EPF

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Terres de Bresse souhaite maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Création zone d'activité Ouroux-sur-Saône ».

La Communauté de Communes Terres de Bresse a fait connaître son souhait d'étendre l'emprise du portage confié à l'EPF aux parcelles E282 (2 569 m²) et E636 (770 m²).

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** l'extension de l'emprise du portage foncier confié à l'EPF aux parcelles E282 et E636 d'une superficie totale de 3 339 m².
- **AUTORISE** monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention opérationnelle conclue avec l'EPF, permettant la mise à jour de la fiche de demande d'intervention.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS


Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



2026/062

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2026

Considérant que certaines communes souhaitent réaliser des travaux de voirie que le budget communautaire ne permet pas de réaliser, il est possible d'avoir recours à un fonds de concours versé par les communes à la Communauté de Communes Terres de Bresse.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres de Bresse et plus particulièrement la compétence en matière de voirie,

Considérant l'accord de principe des maires des communes concernées (BAUDRIERES – OUROUX SUR SAONE – MONTPOINT EN BRESSE) approuvant le versement à la Communauté de Communes Terres de Bresse d'un fonds de concours à hauteur de 50% maximum du montant T.T.C des travaux réalisés en 2026 sur la commune concernée pour la réalisation de travaux de voirie,

Vu l'article L5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales, selon lequel, « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »,

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le principe d'un fonds de concours pour les travaux de voirie 2026.
- **AUTORISE** le Président à signer une convention de fonds de concours avec les communes concernées.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS

Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25

REPUBLIQUE FRANCAISE



2026/063

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation 29/05/2026		
Date d'affichage 29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AIDES AUX COMMERCES DE PROXIMITE
- SIMANDRIN - SIMANDRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de délégation de compétence des aides aux petits commerces de proximité par la Région Bourgogne Franche Comté à la Communauté de Communes Terres de Bresse,

Vu le règlement du fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces approuvé par la délibération du 7 novembre 2024,

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Terres de Bresse souhaite, dans le cadre de ses actions de revitalisation des centres-bourgs de son territoire, soutenir financièrement les investissements réalisés par les entreprises afin de maintenir et développer les commerces implantés au cœur des villes.

Le fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces permet à la Communauté de Communes Terres de Bresse de verser une aide financière dont le montant de l'assiette de base pour les dépenses éligibles est fixé à :

- Plancher de dépenses : 10 000 € HT minimum
- Plafond de dépenses : 20 000 € HT maximum

L'aide de la Communauté de Communes Terres de Bresse est plafonnée à 50 % du montant total de l'assiette de base. La subvention sera donc comprise entre 5 000 € à 10 000€.

Après étude des dossiers par la commission composée du Président, du vice-président en charge de l'action économique, des maires ou représentant des communes dans lesquelles se situent les commerces ayant déposés un dossier, il est proposé d'attribuer une aide financière au titre du fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces, correspondant aux demandes suivantes :

- Entreprise SIMANDRIN située à SIMANDRE pour l'achat de matériels (vitrine) et la réalisation de travaux (caméra, habillage mural, façades coulissantes, faux plafonds etc...).

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'attribuer une aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement d'un montant de 6 564.83€ à l'entreprise Simandrin située à Simandre.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2026.
- **AUTORISE** le Président à signer une convention avec l'entreprise.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS



Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AIDES AUX COMMERCES DE PROXIMITE
– BOUCHERIE GUDEFIN – SAINT GERMAIN DU PLAIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de délégation de compétence des aides aux petits commerces de proximité par la Région Bourgogne Franche Comté à la Communauté de Communes Terres de Bresse,

Vu le règlement du fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces approuvé par la délibération du 7 novembre 2024,

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Terres de Bresse souhaite, dans le cadre de ses actions de revitalisation des centres-bourgs de son territoire, soutenir financièrement les investissements réalisés par les entreprises afin de maintenir et développer les commerces implantés au cœur des villes.

Le fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces permet à la Communauté de Communes Terres de Bresse de verser une aide financière dont le montant de l'assiette de base pour les dépenses éligibles est fixé à :

- Plancher de dépenses : 10 000 € HT minimum
- Plafond de dépenses : 20 000 € HT maximum

L'aide de la Communauté de Communes Terres de Bresse est plafonnée à 50 % du montant total de l'assiette de base. La subvention sera donc comprise entre 5 000 € à 10 000€.

Après étude des dossiers par la commission composée du Président, du vice-président en charge de l'action économique, des maires ou représentant des communes dans lesquelles se situent les commerces ayant déposés un dossier, il est proposé d'attribuer une aide financière au titre du fonds d'aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement et d'équipement des commerces, correspondant aux demandes suivantes :

- SARL BOUCHERIE GUDEFIN située à SAINT GERMAIN DU PLAIN pour l'achat de matériel, la mise aux normes électriques et l'embellissement et l'amélioration des locaux.

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'attribuer une aide à l'investissement commercial privé en matière d'aménagement d'un montant de 10 000€ à l'entreprise Boucherie Gudéfin située à Saint Germain du Plain.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2026.
- **AUTORISE** le Président à signer une convention avec l'entreprise.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS



Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES AIDES AUX TRAVAUX D'ADAPTATION DES LOGEMENTS REpondant AU PROGRAMME « MA PRIME ADAPT'» - M. OU Mme GERAUDIE

Vu la délibération n°2025/039 du 25 septembre 2025 mentionnant l'aide de la Communauté de Communes Terres de Bresse complémentaire aux aides de l'Etat dans le cadre du programme « Ma Prime Rénov' » pour une rénovation d'ampleur et « Ma Prime Adapt' »,

Vu la délibération n°2026/010 du 29 janvier 2026 venant préciser les pièces attendues.

Monsieur Galopin rappelle que l'Etat et l'ANAH ont mis en place le programme « Ma Prime Rénov' » en 2020 qui s'adresse aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique qui remplissent les conditions d'éligibilité de l'ANAH et le programme « Ma Prime Adapt' » en 2024 qui s'adresse aux propriétaires occupants et locataires souhaitant adapter leur logement.

Monsieur Galopin rappelle que les primes de l'intercommunalité sont accordées en complément de la subvention de l'ANAH « Ma Prime Rénov' » et/ou « Ma Prime Adapt' », octroyées sous conditions de ressources définies par l'ANAH. Si d'autres financements sont mobilisés, ils seront intégrés au calcul de la subvention.

Type de travaux	Cible	AMO* (plafond maximum)	Travaux (plafond maximum)	Montant maximal - CCTB	Conditions
Rénovation énergétique	Propriétaires Occupants	300 € maximum	3 000 € maximum	3 300 €	Dans la limite de 80 % de financement (base TTC sur l'AMO et HT sur travaux)
Adaptation des logements	Propriétaires Occupants et Locataires	300 € maximum	1 000 € maximum	1 300 €	

Madame et/ou Monsieur GERAUDIE, résidant à titre principal sur la commune d'Ouroux-sur-Saône, ont déposé une demande de subvention à l'ANAH au titre de « Ma Prime Adapt' » pour des travaux d'adaptation de leur salle de bain d'un montant total de 7 739,14 € HT, auquel s'ajoute 900 € TTC au titre de l'AMO (SOLIHA), soit 8 639.14 € HT / 9 413.05 € TTC.

L'ANAH leur a notifié le 26 mars 2026 une aide « Ma Prime Adapt' » au titre des Propriétaires Occupants Très Modestes d'un montant de 5 467 € :

- 600 € pour l'AMO prise en charge à hauteur de 100 % sur un plafond de 600€
- 4 867 € pour les travaux d'autonomie pris en charge à hauteur de 70%.

Il est précisé qu'aucune autre aide financière n'a été mobilisée pour le financement de ce projet d'adaptation par Madame et / ou Monsieur GERAUDIE.

Au regard du règlement d'intervention de la CC Terres de Bresse, la participation de l'intercommunalité interviendrait en complément de la partie AMO et de la partie travaux, selon les modalités suivantes :

	AMO	TRAVAUX	TOTAL
Coût en € HT	900 €	7 739.14 €	8 639.14 €
Coût en € TTC	900 €	8 513,05 €	9 413.05 €
Financement ANAH notifié	600 €	4 867,00 €	5 467,00 €
<i>Calcul aide CCTB</i>	<i>120 €</i>	<i>1 324.32 €</i>	
Plafond max d'aide CCTB	300 €	1 000 €	
PROPOSITION FINANCEMENT CCTB	120 €	1 000 €	1 120 €
<i>Autofinancement / Reste à charge sur TTC</i>	<i>180 €</i>	<i>2 646,05 €</i>	<i>2 826.05 €</i>

L'aide effectivement versée ne pourra pas dépasser le montant indiqué.

Le montant définitif résultera d'un nouveau calcul effectué au vu des documents justificatifs devant accompagner la demande de paiement.

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 120 € sur la partie AMO et de 1 000 € sur la partie travaux (montant plafonné), soit 1 120 € au total pour le compte de Madame et/ou Monsieur GERAUDIE d'Ouroux-sur-Saône pour des travaux d'adaptation de leur salle de bain d'un montant de 8 639.14 € HT.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS



Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 4 JUNI 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	35	42
	Pouvoirs : 7	Abstention : 0 Pour : 42 Contre : 0
Date de la convocation		
29/05/2026		
Date d'affichage		
29/05/2026		

L'an deux mil vingt-six et le quatre du mois de juin à 19h00, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Terres de Bresse s'est réunie à la salle des fêtes de Bantanges sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Présents : Marine APULCETTI – Cindy BEJOT – Jordan BELANGE – Sébastien BESSEYRE – Sunny BOUCHET – Patrick BOUCHOT – Agnès CAILLET – Pierre CANNARD – Christine CARNELOS – Alain CHAILLET – Frédéric CHALOIN – Pascal CLERC – Pascal COUCHOUX – Alain CRETIN – Mariana DA SILVA – Frédéric DAVID – Laurent DUFFAU – Christophe GALOPIN – Ludovic GEOFFROY – Stéphane GROS – Christian GUIGUE – Ludovic HAUTEVELLE – Lydia MARTIN – Pascal MOREY – Isabelle POROT – Audrey PUJO – Thierry RAVAT – Elisabeth ROBLOT – Chantal SIMONNET – Franck SKRZYDLEWSKI – Catherine THEVENET – Cédric TISSOT – Anne TRONTIN – Patrick VILLEROT – Hervé VOISIN

Absents ayant donné procuration : Corinne CERVANTES (pouvoir à F. CHALOIN) – Véronique CRENAUT GAUDILLAT (pouvoir à T. RAVAT) – Pascal DEBOST (pouvoir à A. PUJO) – Jean-Michel DESMARD (pouvoir à L. DUFFAU) – Aline GAUTHIER (pouvoir à L. GEOFFROY) – Marie-Claire MULLIERE (pouvoir à C. TISSOT) – Pierre VION (pouvoir à S. GROS)

Absents : Danielle LANGERON

Secrétaire de séance : Elisabeth ROBLOT

OBJET : DÉTERMINATION DU LIEU DU PROCHAIN CONSEIL

Vu les termes de l'article L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est appelé à fixer le lieu du prochain Conseil Communautaire.

Sur proposition de Madame Catherine THEVENET, Maire de L'Abergement de Cuisery,

**Le Conseil Communautaire ouï
l'exposé de M. le Président
et après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** le lieu du prochain Conseil communautaire : Salle des Fêtes de l'Abergement de Cuisery.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
Stéphane GROS


Communauté de Communes
Terres de Bresse
Rue Wachenheim
71290 CUISERY
Tél. 03 85 32 30 07 - Fax 03 85 40 09 25